



IMPORTATION DE MÉDICAMENT

La facture toujours aussi lourde

Page 4

UN RÉSEAU INTERNATIONAL DÉMANTELÉ

De faux dinars algériens fabriqués au Maroc

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 1336 Mardi 2 août 2011 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

SUITE À UN ACTE DE VANDALISME

Perturbations dans le réseau téléphonique à Dergana

Page 24

AU 1^{ER} JOUR DU RAMADHAN HAUSSE DES PRIX REMARQUÉE

LE COUFFIN DE TOUS LES TRACAS



En ce premier jour de Ramadhan, la circulation automobile dans les rues d'Alger était très fluide. Les Algérois donnaient, en effet, l'impression d'avoir déserté les lieux pour une quelconque autre destination. Très peu de personnes circulaient dans les rues. Beaucoup de magasins sont restés fermés durant toute la matinée d'hier.

Lire page 3

ARTICLES SPORTIFS CONTREFAITS



Saisie de 3 conteneurs à Alger

Page 4

TRAFIC DE DROGUE À NAÂMA Plus de 200kg de cannabis saisis



Pas moins de 213,9 kg de résine de cannabis ont été saisis, dimanche dernier, par les services des Douanes de Naâma. Selon la direction générale des Douanes, les éléments de la brigade de l'inspection divisionnaire des Douanes de Naâma ont découvert ce lot, transporté à dos de baudets vers le lieu dit Founassa, dans la commune de Sfisifa, distante de 20 km des frontières marocaines.

Page 4



IMMIGRATION VERS L'ÎLE DE LAMPEDUSA

Encore un drame en mer : 25 morts

Page 24

RETROUVEZ VOTRE CARNET SPÉCIAL RAMADHAN

Le nécessaire examen de conscience

Pages 11 à 15



Repères

31.375

familles démunies dans la wilaya de Constantine, recensées par la Direction de l'action sociale, sont concernées par l'opération "Solidarité Ramadhan", indique la DAS.

42

personnes, dont 427 recherchées, ont été interpellées pour différents chefs d'inculpation par les services de police durant le mois de juin 2011 dans le cadre des activités de lutte contre la criminalité urbaine

50.000

personnes ont assisté aux soirées du Festival de la chanson arabe de Djemila clôturé jeudi à l'aube, selon le directeur de l'Office national de la culture et de l'information (ONCI).



Belkhadem ferme les portes du dialogue

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abdelaziz Belkhadem a déclaré, samedi à Alger, qu'il n'y aura plus de dialogue avec les redresseurs après les contacts établis avec ces derniers. Dans son allocution au terme des travaux de la session extraordinaire du comité central du parti, M. Belkhadem a affirmé avoir présenté un exposé sur ce qui a été fait à ce sujet et qu'il n'y aura plus de dialogue, précisant que "les 3e et 4e sessions ainsi que la session extraordinaire du comité central se sont déroulées en leur absence". Concernant "la fragmentation" du parti à travers "la création de cellules", il a indiqué que ce dossier "a été soumis aux instances concernées qui doivent examiner la question au cas par cas", ajoutant que "toute personne qui a procédé à la création de cellules parallèles sera tenue de rendre des comptes". "Tout un chacun doit se conformer à la loi y compris le secrétaire général du parti", a souligné le SG du parti du FLN. Lors de la séance de débats, M. Belkhadem a déclaré que la temporisation du dossier des "redresseurs" émanait de son souci de "préserver la cohésion du parti et non d'un signe de faiblesse".

Une centaine d'imams en Europe

Une centaine d'imams se rendront vendredi en France, en Allemagne, en Belgique et en Autriche pour y diriger les prières des "taraouih" durant le mois sacré de Ramadhan. Lors d'une rencontre jeudi à Alger avec les imams, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah a souligné que les imams retenus se rendront aux mosquées dont les comités sont en majorité gérés par des Algériens, notamment en France qui bénéficiera du plus grand nombre d'imams, vu la forte concentration de la communauté algérienne qui y est établie. Dans ce cadre, il a appelé les imams à s'inspirer du "fiqh" pour alléger les prières du "Maghreb" et du "Icha" en les accomplissant ensemble avant les "taraouih" pour permettre ainsi aux fidèles de récupérer après une journée de travail.

Dans certains pays européens, les journées de jeûne sont longues et varient entre 16 et 18 heures, a-t-il précisé.

Le ministre a également appelé les imams à refléter la véritable image de l'Algérie, d'autant que le peuple algérien vit dans "la sérénité contrairement à ce que certains médias étrangers veulent faire croire".



Air Algérie met le paquet

Le programme de vols vers les Lieux Saints durant le mois de Ramadhan sera renforcé par des vols supplémentaires, a affirmé la compagnie nationale "Air Algérie", qui a assuré qu'"un nombre suffisant" de vols Omra est mis en place durant ce mois sacré.

"Des vols supplémentaires sont injectés au fur et à mesure de la réception des accords de slots délivrés par les autorités de l'aviation civile saoudienne", indique un communiqué d'Air Algérie.

"Dans la limite des autorisations accordées, un nombre suffisant de vols Omra est mis en place pour le mois de Ramadhan", ajoute la compagnie aérienne, qui précise que ces vols seront assurés par les propres avions de la compagnie, ainsi que "par des avions gros porteurs, dont la capacité dépasse 300 sièges, affrétés spécialement pour cette opération".

Air Algérie, qui a précisé que le programme de vols Omra pour le mois de Ramadhan "n'a été concerné par aucune annulation", a souligné que "quelques vols programmés pour le mois de chaâbane ont été annulés en raison de la non concordance des créneaux horaires alloués avec le programme souhaité par les voyageurs clients de la compagnie".

Des études très spéciales !

En Chine, l'institut The Beijing Moral Education Center for Women apprend aux croqueuses de diamants comment arriver à se marier avec un millionnaire. Pendant les trente heures de formation, les jeunes femmes apprennent à se maquiller, mais également à devenir une parfaite femme d'intérieur. En déboursant 20.000 yuans, soit 2.100 euros environ, les jeunes femmes prennent un ticket pour finir leur vie auprès d'un homme riche. Les conseils prodigués lors de ces cours doivent leur permettre de se présenter sans complexe devant les millionnaires.

Depuis son ouverture en août 2010, près de 3.000 femmes ont déjà tenté leur chance dans cette école pour apprendre à séduire le mari qui les mettra à l'abri de la pauvreté. D'ailleurs, cet institut se félicite d'avoir participé au mariage de trente femmes ayant suivi la formation. Au cours de leur apprentissage, ces femmes reçoivent également des conseils pour avoir plus d'assurance. En effet, cette formation, si elle ne leur permet pas à toutes de décrocher un mari riche, fait un travail non négligeable au niveau du développement personnel.

Agée de 15 ans... à 32 ans



Une Britannique de Manchester de 32 ans s'est réveillée un matin, pensant qu'elle était âgée de 15 ans. Naomi Jacobs, mère d'un petit garçon de 11 ans, a subi une amnésie globale

transitoire pendant son sommeil. Cette perte de mémoire a été provoquée par le stress puisqu'à l'époque elle cumulait un master en psychologie, un travail d'homéopathe, et l'éducation de son fils. Ses souvenirs émotionnels disparus, seule sa mémoire sémantique était intacte lui permettant de reproduire des gestes communs, explique The Sun.

C'est ainsi que Naomi s'est réveillée il y a 3 ans, en étant convaincue qu'elle avait 15 ans, qu'elle était en 1992, et qu'elle préparait son GCSE, l'équivalent du certificat général de l'enseignement secondaire. "Je pensais m'être endormie comme l'est une ado de 15 ans, audacieuse, pleine d'avenir et provocante, et me suis réveillée dans la peau d'une mère célibataire de 32 ans vivant dans un logement social. La dernière chose dont je me souvenais c'était que je m'étais endormie en rêvant d'un garçon de ma classe. À mon réveil, un jeune garçon est apparu et m'a appelée maman. J'ai hurlé. J'ignorais qui il était ; nous avions plus ou moins le même âge. Je ne me souvenais pas de lui avoir donné naissance. J'ai commencé à sangloter de manière incontrôlable. Dire que j'étais pétrifiée est un euphémisme. Je réclamais ma maman. Je ne pouvais pas avoir atterri en une nuit dans un siècle différent", rapporte The Sun Pour elle "John Major était toujours Premier ministre et le seul Bush que je connaissais était George Senior".

Naomi a passé ses trois dernières années à reconstituer le puzzle de sa vie, et à réapprendre à connaître son fils.

Dixit



Louiza Hanoune :

«Il faut rendre publiques, dans les meilleurs délais, les décisions urgentes qui sont supposées succéder aux dernières. Tout manquement serait considéré comme un acte suicidaire pour le pouvoir, notamment à la lumière des développements aux plans international et national qui requièrent la construction d'institutions crédibles afin d'opérer la rupture avec celles du parti unique. C'est alors que ces nouvelles institutions pourront répondre aux aspirations des citoyens à travers la mise au point de politiques judicieuses.»

PREMIER JOUR DE RAMADHAN

Hausse remarquée des prix de première nécessité

En ce premier jour de Ramadhan, la circulation automobile dans les rues d'Alger était très fluide. Les Algérois donnaient, en effet, l'impression d'avoir déserté les lieux pour une quelconque autre destination. Très peu de personnes circulaient dans les rues. Beaucoup de magasins sont restés fermés durant toute la matinée d'hier.

PAR KAMAL HAMED

Une image qui contrastait avec celle observée la veille et les jours passés où les rues d'Alger étaient bondées de monde. En vérité, cette image est récurrente puisque cela fait partie des caractéristiques de Ramadhan. Durant ce mois sacré, qui coïncide cette année encore avec la période estivale, les Algérois sont plutôt adeptes de la grasse matinée. Pas tous, il faut le dire, car la ménagère est obligée d'aller faire un tour aux marchés. Une virée que tous les consommateurs appréhendent beaucoup, surtout les premiers jours où, habituellement, les prix prennent des courbes ascendantes.

Des hausses des prix inexplicables qui font des dégâts parmi les petites et les moyennes bourses. Et chaque année, c'est le même scénario et ce, malgré les assurances des pouvoirs publics. Est-ce le cas cette année encore ? Une simple virée au marché Réda-Houhou (ex-Clauzel) nous a permis de confirmer de visu que les prix de certains produits de première nécessité ont, en effet, enregistré une hausse sensible. «Les prix de certains produits ont commencé à augmenter depuis plusieurs jours déjà» nous a confié



La difficile gageure de pouvoir remplir le couffin.

une dame d'un certain âge, ajoutant que «la carotte et la courgette ont enregistré des hausses notables».

Selon la dame, cette hausse tourne autour de 20 à 30 DA. «Ce qui est quand même important», note, amer, un autre consommateur. En effet, le prix de la courgette variait entre 60 et 80 DA, voire même un peu plus, soit 90 DA. Il en est de même pour la carotte, dont le prix oscille entre 50 et 70 DA. Cette hausse, qui ne passe pas inaperçue, d'autant que d'autres produits de première nécessité ne sont pas en reste. Il en est ainsi de la tomate, dont le prix a connu une légère hausse qui tourne autour de 10 DA, selon un commerçant et 20 DA selon un consommateur. Cela dit, le prix de la tomate variait entre 40 et 80 DA. Le prix de la laitue a aussi sensiblement augmenté puisque le kilogramme de ce produit prisé se variait entre 70 et 90 DA. Il est clair que ces prix ne sont pas à la portée des modestes bourses. «Je ne comprends pas pourquoi cette hausse des prix alors que

ces produits de saison pour la plupart», note un homme d'un certain âge. C'est dire que garnir une table de Ramadhan n'est pas du tout évident car il vous faut aussi de la viande pour la chorba ou pour les autres plats. Sur ce plan, c'est plus compliqué encore et ce, eu égard aux prix en vigueur. Ainsi, le kilo du poulet s'est vendu, hier, au marché Reda-

Houhou -- et sans doute dans d'autres marchés de la capitale -- à 350 DA. «C'est pratiquement le même prix constaté la veille, soit avant le Ramadhan», nous confie une femme venue faire ses emplettes. En somme, le prix du poulet n'a pas augmenté et c'est tant mieux !

Car la viande blanche est trop demandée non pas pour ses vertus, mais parce que les prix de la viande rouge ne sont pas accessibles. Les pouvoirs publics ont importé de grandes quantités de viandes congelées pour pouvoir faire face à la demande et ont même promis que le kilo de cette viande sera cédé à un prix fort abordable. Hier, le prix d'un kilo de viande congelée d'agneau, qui n'est pas importé, avoisinait les 750 DA. Le kilo de viande congelée de bœuf se vend, quant à lui, entre 600 et 650 DA. Des prix qui, il faut le dire, restent très élevés alors que les pouvoirs publics ont promis des prix nettement moins élevés.

«C'est dire que c'est la même rengaine chaque année», estime un quadragénaire qui ne garde pas moins l'espoir, à l'instar sans doute de tous les Algériens, que les prix connaîtront, dans quelques jours, un fléchissement, comme cela a été le cas l'année passée.

K. H.

Gare aux pics de consommation !

Le mois sacré du Ramadhan est, également, synonyme de dépenses pour les familles algériennes. Chaque année, les dépenses liées aux différents achats durant ce mois sont pratiquement multipliées de manière excessive et, souvent, inutilement. A ce propos, la Fédération algérienne des consommateurs a lancé un appel de taille aux familles algériennes. Dimanche dernier, c'est depuis Oran qu'elle a réitéré son appel aux citoyens, à la veille du mois sacré, leur conseillant plus de retenue quant aux «achats excessifs» de produits alimentaires et ce, pour éviter un «pic de consommation».

«Avec sa frénésie d'achats de produits de consommation en grandes quantités, le citoyen provoque une pénurie et, par conséquent, une hausse des prix durant le mois de Ramadhan», a indiqué à la presse le responsable de la Fédération des consommateurs.

Dans ce sens, cette dernière a appelé les citoyens à se conformer aux conseils fondamentaux en vue de consommer rationnellement et utile, en optant pour l'élaboration d'une liste des produits à acheter et ne pas céder à la tentation. En d'autres termes, la fédération recommande

aux pères de famille d'être raisonnables dans leur course quotidienne au marché.

«La consommation excessive a des retombées néfastes sur l'économie et sur la santé du citoyen, voire de la famille», a averti son responsable. Celui-ci a, cependant, insisté sur la nécessité de contrôler la validité des produits périssables comme les viandes, les oeufs, le lait et ses dérivés, les plats cuits, les boissons et autres pains vendus à même les trottoirs, ainsi que les boîtes de conserves. Justement, ce phénomène de vente à la sauvette des produits alimentaires, notamment le pain, le lait et autres, prend une ampleur particulière durant le Ramadhan d'où le fait d'être prudent.

La Fédération a appelé, également, les commerçants à afficher les prix et à se démarquer des phénomènes de fraude.

Il est à noter qu'un programme de contrôle des marchés et des restaurants d'iftar a été élaboré pour le mois de Ramadhan, en collaboration avec la direction du commerce de la wilaya et des experts en nutrition. Un numéro vert (30.00) sera mis en service pour recevoir les doléances des citoyens, a-t-on fait savoir.

M. B.

Sous la Plume

L'assaut

PAR SORAYA HAKIM

Le premier jour de Ramadhan sévit une température caniculaire ; la population algéroise, qui ne semble pas du tout incommodée par autant de degrés Celsius, prend d'assaut les marchés de la capitale avec cette frénésie d'acheter tout et n'importe quoi. Et pourtant, en 24 heures, les prix ont grimpé. De ce côté-là, point de rahma pour un Ramadhan clément. Pis encore, les gens affichent une mine maussade, les commerçants, en particulier, qui vous décochent une flèche empoisonnée à la moindre réflexion déplaisante mais

« Chez certains chefs de famille, on remarque cette frénésie d'acheter toutes sortes de pain qui, au bout du compte, sera un beau gâchis. »

ridicule comme chez certains chefs de famille où l'on remarque cette frénésie d'acheter toutes sortes de pain qui, au bout du compte, sera un beau gâchis. Sa destination prendra le lendemain le chemin d'un sac en plastique à la plus grande satisfaction de ceux qui le

ramasseront pour leurs moutons.

Encore une fois, le mois d'abstinence et de ferveur qui doit faire un retour sur soi en partageant la situation des pauvres repassera une autre fois. C'est tout le contraire qui s'y fait ; le Ramadhan est le mois de tous les excès et en

tous genres : l'agressivité et l'impatience sont les maîtres mots du jeûneur aussi bien en voiture, dans les bus ou sur la voie publique où un mot de travers est lancé à celui à qui la cigarette manque pour que le coup de poing s'abatte sur la figure. La mauvaise humeur est quasi permanente au garde-à-vous avec pour excuse le jeûne. Malheureusement, une perception de comportements, qui se sont intégrés dans nos usages quotidiens, et qui ne sont ni conformes aux règles de la bienséance ni aux règles de conduite que la religion prescrit aux jeûneurs.

S. H.

CONFÉRENCE DE PRESSE D'OULD ABBÈS

«L'importation des médicaments alourdira la facture»

La disponibilité des médicaments sera assurée et le marché pharmaceutique ne devrait pas connaître de pénurie. C'est là, en résumé, le discours qu'a tenu, hier, le ministre de la Santé, Djamel Ould Abbès, lors d'une conférence de presse qu'il a animée au siège de son ministère et ce, en présence de représentants d'opérateurs et de syndicats en pharmacie.

PAR LARBI GRAÏNE

L'état général des stocks, selon le département de Ould Abbès, a été évalué au 30 juillet 2011 après l'examen de la somme des états transmis mensuellement par les opérateurs au ministère de la Santé. Il en ressort que «certains de ces opérateurs ne répondent pas aux critères et le ministère a dû leur demander des 'explications'». «Les produits identifiés comme connaissant une baisse existent en DCI (dénomination commune internationale, Ndlr) sous d'autres marques», indique-t-on. «77 % de ces médicaments concernés par la baisse ont été donc reconstitués.» Comme quoi, il n'y a

pas péril en la demeure. Les médicaments pour soigner les pathologies d'urgence et les pathologies chroniques, les médicaments de spécialités, assure-t-on, sont disponibles, idem pour les DCI. L'insuline indispensable pour les diabétiques existe en quantités suffisantes. Le stock existant comprend un milliard de flacons, est-il indiqué. La pénurie de la Lamuvidine, comprimé de 150 mg (inhibiteur) constatée au niveau du Chu d'Oran, devait être réglée puisque, assure-t-on, il est attendu que les autres Chu y pourvoient. En outre, affirme-t-on, les médicaments servant pour la greffe rénale et les produits de dialyse péritonéale sont disponibles au niveau de la Pharmacie centrale. Un opérateur a posé la question de savoir pourquoi le restant des produits (23 %) n'ont pas été reconstitués. Il a eu comme réponse que la majorité des stocks sont le fait du secteur privé et que pour l'instant, le ministère travaille sur la base des états que ce secteur lui transmet. La disponibilité dépend en définitive des opérateurs privés, explique-t-on. Le département d'Ould Abbès compte, dès 2012, placer des pharmaciens (qu'il va



former) au niveau de la douane, ce qui doit permettre de connaître l'état réel des quantités qui sont importées. Ould Abbès a estimé, par ailleurs, que la facture de l'importation demeure «lourde» rappelant qu'elle avait atteint l'année passée 1,5 milliard d'euros. «Nous avons arrêté 7 importateurs car ils ne sont pas intéressés par l'investissement», a indiqué le min-

istre de la Santé. Un des importateurs s'est même cru autorisé de ramener des médicaments sans «qu'il ait un programme d'importation», a déploré le même responsable. Et de marteler : «C'est inacceptable, et nous allons installer une commission mixte avec le Snapo (syndicat de pharmaciens) afin de moraliser la profession. Nous avons 560 distributeurs alors qu'un pays comme la Tunisie n'en a que 48.» Le ministère de la Santé n'a pas été avare cette fois-ci en perspectives chiffrées. Selon lui, en 2011, il y a eu 5 584 produits enregistrés, 1 026 DCI, 3 953 soit (71 %) de génériques, 1 631, soit (21 %) de princeps. Au chapitre de la production nationale, 1 350 marques appartenant à 27 classes thérapeutiques ont été fabriquées en Algérie, ce qui couvre 24,17% des besoins. Notre pays a, en outre, produit 1 268 médicaments génériques et 82 princeps couvrant ainsi respectivement 94 % et 6% des besoins. En outre, 674 marques et 627 génériques ont été fabriquées en Algérie par recours au conditionnement. Quant à l'importation, elle a concerné 3 560 marques soit 63,75%.

L.G.

Près de 1,5 million de familles nécessiteuses bénéficient du couffin de Ramadhan

PAR INÈS AMROUDE

Près de 1,5 million de familles nécessiteuses ont bénéficié, depuis hier, du couffin de Ramadhan dans le cadre de l'opération de solidarité du mois sacré.

Cette opération de solidarité concerne 1 435 304 familles nécessiteuses, dont 384 162 familles nombreuses démunies qui bénéficient, cette année, de deux couffins au lieu d'un.

L'opération touche, également, 156

024 personnes aux besoins spécifiques. Le couffin de Ramadhan connaît, cette année, une amélioration qualitative et quantitative par rapport aux années précédentes.

Le mois sacré de Ramadhan sera, par ailleurs, marqué, rapporte l'APS, par l'ouverture de 691 restaurants à l'échelle nationale qui offriront 5 170 000 repas et mobiliseront près de 13 000 bénévoles. Ces restaurants sont ouverts à toutes les catégories de la société. Soucieux de préserver la santé du citoyen, le ministère de la Solidarité nationale a mis en place des commissions d'inspection chargées de contrôler régulièrement l'activité de ces restaurants, d'autant que le mois sacré coïncide, cette année, avec l'été où les

intoxications sont fréquentes. Les responsables du secteur ont souligné l'importance accordée par l'Etat à cette opération de solidarité, à travers la mise en place d'un système à même de faciliter la distribution des aides aux personnes nécessiteuses, par le biais de la commission nationale, constituée de représentants de plusieurs ministères et secteurs.

Au niveau local, il s'agit des commissions de wilaya qui veillent à leur tour à déterminer les bénéficiaires et à réunir les meilleures conditions pour cette opération, avec la participation des communes et de la société civile.

Le Conseil des ministres avait décidé, lors de sa dernière réunion du 10 juillet, la distribution d'environ 1,5 million de

couffins de Ramadhan aux familles nécessiteuses à domicile et plusieurs fois durant le mois sacré. Il a, également, décidé l'ouverture de près de 700 restaurants pour la distribution de 5 millions de repas aux nécessiteux dans différentes régions du pays. L'opération de solidarité 2011 a coûté plus de 3,5 milliards de DA déboursés pour une grande part par l'Etat.

Le ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, M. Saïd Barkat, a annoncé que le seuil minimum du montant du couffin de Ramadhan prévu durant le mois sacré est de 3 000 DA et peut atteindre jusqu'à 9 000 DA dans certaines wilayas, grâce aux contributions des bienfaiteurs.

I. A.

PROMOTION RAMADHAN DJEZZY CLASSIC ET DJEZZY CONTROL
400 DA = 400 minutes !

Comme chaque Ramadhan, Djemy, leader de la téléphonie mobile, offre des promotions qui facilitent la vie et la communication à ses nombreux abonnés.

Pour un montant de 400 DA, le client pourra souscrire aux promotions Ramadhan Djemy Classic et Djemy Control. Grâce à cette souscription, l'abonné pourra bénéficier de 400 minutes de communication offertes vers le réseau OTA en plus d'un tarif préférentiel vers les autres réseaux nationaux pour toute la durée de la souscription.

Les 400 minutes gratuites ainsi que le tarif préférentiel sont valables pendant 15 jours et utilisables de 2 heures du matin à 20 heures.

Les clients Djemy Control pourront souscrire à la promotion via *100# après avoir rechargé le montant de 400 DA. Quant aux clients Djemy Classic, la souscription se fera sur le même USSD *100# et l'option 400 DA sera portée sur leur prochaine facture. Cette promotion pour Djemy Classic et Djemy Control durera du 02 au 16 août inclus, alors n'attendez pas pour en profiter pleinement en ces jours et ces nuits illuminées de Ramadhan !

ARTICLES SPORTIFS CONTREFAITS

Saisie de 3 conteneurs à Alger

PAR RAYEN NASSIM

Trois conteneurs d'articles sportifs contrefaits, en provenance de Chine, ont été saisis par les services des Douanes algériennes au port sec de Baraki à Alger, a-t-on appris, hier, auprès des Douanes.

Au total, 33 000 paires de chaussures sportives de marques internationales confirmées comme contrefaites, après le contrôle de la conformité, ont été saisies par les services des Douanes de Baraki, relevant de la division d'Aïn Taya, a indiqué à l'APS le chef de cette division, M. Riadh Gouasmia.

Selon ce responsable douanier, le contrôle de la marchandise, effectué le 24 juillet dernier, a révélé après examen des échantillons par les propriétaires de marques, qu'il s'agissaient effectivement de chaussures imitées.

La valeur minorée de ces chaussures de marque, déclarée à seulement 0,9 dollar la paire par l'importateur, a constitué un indice de plus qui a confirmé cette infraction douanière, a ajouté M. Gouasmia, en précisant que leur prix réel oscille entre 80 et 100 euros l'unité.

Suite à ce contrôle, les trois propriétaires des marques Nike, Puma et Reebok, ont déposé plainte contre l'importateur, dont le registre de commerce est domicilié à Bir El Ater (Tébessa), pour délit de droit commun.

Les services des Douanes ont, à leur tour, engagé un contentieux contre cet importateur pour minoration de valeur à l'importation.

Selon M. Gouasmia, des centaines de cartons d'articles sportifs contrefaits sont

saisis quotidiennement par les services des Douanes.

En Algérie, plus de 80 % des articles contrefaits saisis par les services des Douanes sont des articles de sport.

Rien qu'en 2010, les mêmes services ont débusqué plus de 329 190 articles de sport entre vêtements et chaussures imités, selon les chiffres fournis récemment par la Direction générale des Douanes.

R. N.

TRAFIC DE DROGUE À NAÂMA Plus de 200 kg de cannabis saisis

Pas moins de 213,9 kg de résine de cannabis ont été saisis, dimanche dernier, par les services des Douanes de Naâma. Selon la Direction générale des Douanes, les éléments de la brigade de l'inspection divisionnaire des Douanes de Naâma ont découvert ce lot transporté à dos de baudets vers le lieu dit Founassa, dans la commune de Sfisifa, distante de 20 km des frontières marocaines. Selon la même source, la valeur de la marchandise s'élève à 10,69 millions DA, alors que les pénalités encourues sont estimées à 107 millions DA. Par ailleurs, une quantité de 57,44 kg de kif traité a été récupérée, récemment, par les gendarmes gardes frontières (GGF) de la localité de Maghnia, dans la wilaya de Tlemcen. Cette quantité, ainsi qu'une motocyclette, ont été abandonnées par un contrebandier, indique la cellule de communication de la Gendarmerie nationale. Le contrebandier, lui, a rebroussé chemin vers le territoire marocain à la vue des gendarmes, précise-t-on. Notons, enfin, que la brigade de la Gendarmerie nationale de ladite localité procède à une enquête.

A. B.

PERSONNEL NAVIGANT-ADMINISTRATION D'AIR ALGÉRIE

Les négociations traînent

Les négociations entre l'administration de la compagnie aérienne nationale et le personnel navigant et commercial (PNC) semblent traîner de report en report, en l'absence d'un compromis entre les deux parties.

PAR MOKRANE CHEBBINE

La question devait être tranchée, dimanche dernier, mais c'était sans compter sur l'intransigeance des uns et des autres qui ont campé sur leurs positions respectives. Sans parvenir à un accord sur les revendications du personnel navigant et commercial d'Air Algérie, les deux parties ont convenu de reprendre langue, jeudi prochain, dans l'espoir de trouver une solution mutuellement acceptable. En effet, le compromis bute sur l'épineuse question salariale réclamée par les travailleurs grévistes d'Air Algérie. Si



des syndicalistes et des responsables de la compagnie aériennes se targuent de pouvoir aplanir le différend de sitôt, la dimension prise par ces négociations entamées il y a plus d'une semaine déjà, n'augure pas d'une solution prochaine. Le personnel navigant et commercial a placé la barre très haut dans ses prétentions salariales

alors que la direction d'Air Algérie n'est pas prête à fournir plus de 20% d'augmentation.

Le P-dg de la compagnie, Mohamed Salah Boulouf, avait rappelé que les équilibres financiers d'Air Algérie ne permettraient pas de répondre aux prétentions salariales du personnel navigant. Le min-

istre des Transports a conforté le patron d'Air Algérie dans sa thèse, en réitérant à son tour l'impossibilité de satisfaire les exigences des grévistes pour des raisons purement économiques liées à la santé financière de l'entreprise.

Néanmoins, le dialogue enclenché le lendemain d'un débrayage de 4 jours qui, rappelons-le, avait semé la pagaille dans les aéroports, a permis de mettre fin au calvaire des voyageurs, notamment des ressortissants algériens bloqués des journées durant dans les aéroports de France. Sur la table des négociations, rendues possibles suite à l'intervention du secrétaire général de la centrale syndicale, Abdelmadjid Sidi Saïd, rien de concret n'a été glané par les syndicalistes pourtant. Certes, le temps pris pour ce dialogue a bien permis de remettre de l'ordre dans les aéroports, mais sans pour autant parvenir à taire la crise en l'absence d'un compromis. Cependant, et la direction d'Air Algérie et les syndicalistes du PNC nourrissent l'espoir quant à de meilleurs résultats dans l'avenir. A présent, les deux parties ont opté pour une trêve implicite, en attendant des jours meilleurs. La plus intéressante solution pour les deux parties belligérantes serait de partager la pomme en deux.

La direction consentirait une augmentation un peu plus importante que les 20 % promis, de quoi satisfaire un tant soit peu les revendications des PNC.

M. C.

NOUVEAU RÉGIME INDEMNITAIRE POUR LES GARDES COMMUNAUX

Les primes et indemnités publiées au JO

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

Les gardes communaux ont bénéficié de nouvelles mesures indemnitaires et de primes de rendement. Après un long et périlleux combat contre leur tutelle, les gardes communaux auront ainsi gagné leurs galons.

Le nouveau régime indemnitaires des personnels de la Garde communale a été institué par décret paru dans le *Journal officiel* numéro 29. Les personnels en question bénéficieront, désormais, de la prime de rendement et de l'indemnité de risque et d'astreinte. Le calcul de la prime

de rendement a été établi selon un taux variable de 0% à 30% du traitement. Toutefois, le service de la prime de rendement est soumis à une notation selon des modalités et des critères fixés par un arrêté du ministère de l'Intérieur. L'indemnité de risque et d'astreinte, quant à elle, est calculée au taux variable de 35 % à 45 % du traitement, selon le grade. Ainsi, les indemnités dont il est question, sont établies, sur la base des grades, à savoir 45% pour le garde, 40 % pour le chef d'équipe et le chef de groupe et à 35 % pour l'adjoint au chef de détachement ainsi que pour le chef de détachement. La prime

et l'indemnité annoncées seront servies mensuellement et soumises aux cotisations de sécurité sociale et de retraite, souligne-t-on, dans le décret. Par ailleurs, il est signalé que le bénéfice de l'indemnité de risque et d'astreinte est «*exclusif de toute autre indemnité rémunérant les heures supplémentaires et le travail posté*». Le décret en question, mentionne-t-on, prend effet à compter du 1^{er} janvier 2008. Pour rappel, ils étaient des milliers à défiler durant des semaines à Alger, manifestant ainsi leur colère et leur crainte pour leur avenir.

M. B.

FAUX BILLETS FABRIQUÉS AU MAROC

Après le haschich... la fausse monnaie

PAR AHMED BOUARABA

De vrais faux billets, en coupures de 1 000, 500 et 200 dinars, ont été fabriqués au Maroc pour être acheminés vers l'Algérie. Ce sont là les aveux de l'un des membres d'un réseau international spécialisé dans le trafic de monnaie et la falsification de timbres fiscaux, démantelé récemment par les gendarmes de la section de recherches du groupement d'Alger. Ce réseau, composé de 2 associations criminelles, opérait l'échange d'une somme de 100 millions de centimes falsifiés contre 30 millions en vrais billets. Outre cette pratique, les trafiquants, au nombre de 8, auraient acheté plusieurs voitures, choisissant pour cela des véhicules aux documents administratifs falsifiés afin que leurs propriétaires ne puissent pas recourir à la justice. Ils payaient ces derniers à l'aide de faux billets y introduisant quelques vrais billets. Ces deux associations criminelles exerçaient au niveau de

de deux ateliers : le premier installé dans la région de Tikdja, à Bouira alors que le deuxième était situé à Aïn Témouchent. Le fil conducteur des deux bandes était G. B. Agé de 32 ans, celui-ci écoulait les faux billets, dans la localité de Baraki en achetant des voitures. Suite à des renseignements, le mis en cause a été arrêté le 24 juillet passé. G. B. a fini par passer aux aveux et donner le nom de ses deux principaux complices. Il s'agit de B. N., âgé de 35 ans et résidant à Bordj El-Kiffan, et de K. S. 30 ans résidant à Bouira. Ce dernier a, pour sa part, dévoilé le nom de deux autres complices activant dans la même wilaya. Suite aux perquisitions opérées aux domiciles des prévenus les gendarmes ont récupéré une somme de 105 millions de centimes. Deux imprimantes laser et un ordinateur ont été récupérés à Tikdja. Deux autres imprimantes laser, des produits chimiques, un rouleau de filigrane ainsi que 20 millions de centimes ont été saisis à Aïn Témouchent. 3 personnes ont

été arrêtées à cet effet tandis qu'une quatrième est en fuite. Celle-ci serait la pièce maîtresse de ce puzzle, nous dira le commandant de la section de recherche de la capitale. Selon lui, le mis en cause, B. B. âgé de 49 ans, pourrait conduire à d'autres associations criminelles. «*D'après nos renseignements, l'arrestation de B. B. pourrait conduire à d'autres criminels (...); son arrestation pourrait, également, nous permettre de mettre la main sur d'autres réseaux, y compris ceux marocains*», affirme-t-il. Poursuivant que B. B. avait introduit des faux dinars du Maroc et les avait écoulés à l'Ouest. Notons que les mis en cause disent que c'est leur première «*opération*», pour battre en brèche l'Institut national de criminologie et criminalistique relevant de la Gendarmerie nationale, entrera en œuvre, ses expertises révéleront tous les tenants et aboutissants de cette affaire.

A. B.

SUITE À UN ACTE DE VANDALISME (AT) Perturbations dans le réseau téléphonique à Dergana

Le réseau téléphonique de la localité de Dergana, au lieu dit Cité Diplomatique, a fait l'objet d'un acte de vandalisme qui a entraîné depuis la nuit du 30 juillet des perturbations dans le fonctionnement du réseau, a indiqué dimanche Algérie Télécom dans un communiqué.

Une chambre téléphonique dotée d'une capacité totale de 2 073 paires distribuées et de 6 câbles à fibre optique, a été complètement calcinée, précise l'opérateur public qui assure qu'une équipe technique a été rapidement dépêchée sur les lieux pour rétablir toutes les lignes téléphoniques et connexions.

«Ce sinistre, facilement assimilable à un acte de sabotage, a été suivi par le vol de plusieurs dalles destinées à protéger l'espace ciblé», ajoute le communiqué.

«Largement éprouvée par des vols de câbles téléphoniques et compte tenu de la gravité de cet acte», Algérie Télécom a déposé plainte au niveau de la sûreté urbaine de Dergana.

R. N.

INDUSTRIES ÉLECTRIQUES, ÉLECTRONIQUES ET DE L'ÉLECTROMÉNAGER

Un salon en octobre pour attirer les investisseurs

C'est dans l'optique d'encourager les investissements productifs dans les secteurs des industries électriques, électroniques et de l'électroménager que Batimatec organisera, du 19 au 25 octobre prochain, la deuxième édition du Salon Sielec 2011 au Palais des expositions de la Safex.

PAR AMAR AOUIMER

Les organisateurs de cette importante manifestation économique et commerciale, notamment M. Stiti, le

Président-directeur général de Batimatec, estiment que « l'essentiel consiste à enregistrer une forte participation des visiteurs et des professionnels, ainsi que les entreprises exposantes ».

Ce salon qui a connu un grand succès lors de la précédente édition, selon les promoteurs de cet événement organisé conjointement par Batimatec Expo et la Société algérienne des foires et exportations, s'est traduit par un succès avéré lors de l'édition de 2010 où un grand nombre de participants et des milliers de visiteurs de qualité ont pu s'enquérir des plus récentes technologies dans les secteurs exposés. Les visiteurs sont essentiellement des professionnels et des industriels en quête de bonnes et importantes affaires et la conclusion de contrats.

Aussi, l'engouement des visiteurs durant l'édition 2010 a permis de jauger l'intérêt des professionnels algériens pour le développement des industries

électroniques et électriques qui sollicitent dont de nombreuses entreprises recherchent des formes de partenariat pour fructifier des projets.

L'envergure de ce salon, qui ne manquera pas de drainer des milliers de spécialistes des secteurs en exposition et des opérateurs économiques avides de tisser des relations de coopération et de collaboration technique et industrielle, bénéficiera de plus de 1.600 mètres carrés de surface d'exposition réservés aux entreprises. Le communiqué de Batimatec Expo précise que « le niveau de visitorat est assez appréciable en plus de l'importance de la superficie d'exposition accordée pour ce salon ». Selon les organisateurs de cet événement qui sont mobilisés pour réussir ce salon, « il s'agit d'une véritable plate forme incontournable et un référentiel à l'échelle nationale pour les professionnels à la recherche de la promotion de leurs produits et services sur le

marché algérien en pleine croissance et pleine mutation ». Les mises en contact dans le cadre des relations business to business entre les opérateurs économiques seront également valorisées durant les sept jours du déroulement du salon. Cette manifestation est aussi perçue comme étant un espace dédié aux rencontres d'affaires et d'entrepreneuriat public, mais également placée sous le signe de la complémentarité entre le secteur public et le secteur privé.

L'objectif consiste aussi à booster les investissements productifs et la stimulation de l'appareil productif national.

Le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion des investissements, Mohamed Benmeradi, ne manquera pas de parrainer ce salon qui prévoit, éventuellement, des conférences animées par des experts en matière de développement des partenariats dans les secteurs électriques et électroniques.

A. A.

AMÉNAGEMENTS AÉROPORTUAIRES

Allocation d'une enveloppe de 11 milliards DA

Le plan quinquennal 2010-2014 intensifie la réalisation des projets relatifs à la construction des infrastructures aéroportuaires dans le pays. Une enveloppe de 11 milliards de dinars a été allouée aux projets de réhabilitation et de modernisation des infrastructures aéroportuaires au 1^{er} semestre 2011, dont quatre ont été achevées et livrées, a-t-on appris dimanche auprès du ministère des Travaux publics. Ces projets, inscrits dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014, doté de près de 40 milliards de dinars, englobent, notamment, des travaux d'extension, de revêtement et de rénovation des infrastructures aéroportuaires, a expliqué à l'APS Mouloud Abdessemed, directeur des infrastructures aéroportuaires au ministère. Les projets finalisés entre janvier et juin 2011 et livrés au secteur des transports portent sur l'extension de la piste de l'aérodrome d'Essenia (Oran) de 3 000 m à 3 600 m et le renforcement du revêtement de la piste principale de ceux de Ouargla et de Tindouf, a-t-il indiqué.

Une opération de réalisation des bouts de pistes en béton pour l'atterrissage et le décollage des avions militaires a été, également, effectuée à l'aérodrome d'Adrar, a-t-il ajouté. Trois opérations ont été, également, lancées au cours de ce premier semestre 2011 et qui sont en cours d'exécution, a-t-il ajouté. Il s'agit de travaux de

renforcement du revêtement et du drainage de la piste principale de l'aérodrome de Tébessa, d'extension de la piste principale de l'aéroport de Sétif à 2 900 m contre 2 400 m actuellement, qui est en état d'achèvement, et la réhabilitation et le drainage des infrastructures aéroportuaires de l'aérodrome d'Annaba, a précisé Abdessemed.

Des avis d'appels d'offres ont été lancés au cours du premier semestre 2011 pour la réalisation de plusieurs projets dont le lancement est prévu au cours du 2^e semestre 2011, a-t-il encore ajouté. Ce programme englobe l'extension du taxiway de la piste secondaire de l'aérodrome d'Alger et le renforcement du revêtement des aérodromes de Tiaret, de Timimoun (Adrar), d'In amenas (Illizi), et de la piste principale de l'aéroport de Jijel. En outre, il est prévu au cours de ce deuxième semestre l'intégration de bouts de pistes en béton, notamment aux aérodromes de Bordj-Badji Mokhtar (Adrar), de Chlef, de Biskra, d'El Bayadh, de Tindouf et de Tamanrasset.

Objectif : assurer la durabilité des infrastructures

Le directeur des infrastructures aéroportuaires a fait remarquer que des produits innovants ont été introduits dans la réalisation de ces projets tels que les géosynthétiques (technique de colmatage des fissures sur les pistes) dans les aérodromes du Sud, caracté-

risés par des températures extrêmes afin d'assurer la durabilité de ces infrastructures. Acela, s'ajoute l'entretien périodique des différents aérodromes opérationnels ouverts à la circulation aérienne publique situés au niveau de 24 wilayas et pour lesquels une enveloppe de plus d'un milliard de dinars a été consacrée pour le programme quinquennal (2010-2014). Abdessemed a précisé, par ailleurs, que la priorité avait été accordée aux entreprises nationales pour la réalisation de ces projets, notamment l'entreprise de viabilisation de Sidi-Moussa (EVSM), l'Algérienne de réalisation des travaux routiers et aérodromes (ALTRO), l'Entreprise de travaux publics de Béchar (EPTP) et la Société d'entreprises de routes et aérodromes (SERA-Oran). Le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, avait à plusieurs reprises souligné que l'État accordera la priorité aux entreprises publiques dans la réalisation des projets inscrits au titre du programme quinquennal 2010-2014. Il avait exhorté les entreprises relevant de son secteur et les bureaux d'études spécialisés à faire appel aux compétences nationales pour la réalisation des projets, et à se doter d'équipements modernes pour mener à bien leurs missions. L'Algérie compte 55 aéroports, dont 36 ouverts à la navigation aérienne civile, et parmi lesquels 12 exploitent des lignes internationales.

A. A.

COOPÉRATION INDUSTRIELLE ALGÉRO-ALLEMANDE

Création d'une société de fabrication de systèmes électroniques

L'Algérie et la République fédérale d'Allemagne ont procédé, dimanche à Alger, à la signature du pacte d'actionnaires portant création de la société commune algéro-allemande de fabrication de systèmes électroniques, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale. Ce pacte s'inscrit dans le cadre de l'application du protocole d'accord de juin 2010, conclu par le ministère de la Défense nationale, le ministère de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'investissement, d'une part, et le groupement de la République fédé-

rale d'Allemagne composé des sociétés EADS/Deutschland, Carl Zeiss Optronics et Rhode&Schwarz, d'autre part, précise-t-on de même source. La signature conjointe, qui s'est déroulée au siège du ministère de la Défense nationale, a eu lieu « en conformité avec la loi de finances complémentaire 2009 ». Cette société algéro-allemande sera implantée sur le site de l'EPE/ENIE de Sidi Bel-Abbès. Les parties algériennes, représentées par l'Etablissement public à caractère industriel et commercial de l'ANP, dénommé Plateforme des systèmes électroniques

(PSE) et l'entreprise publique économique Alfatron, s'associeront aux sociétés allemandes EADS/Deutschland, Carl Zeiss et Rhode&Schwarz, pour concevoir, produire et développer des systèmes électroniques, précise encore le communiqué. La cérémonie de signature, présidée par le ministre délégué auprès du MDN, s'est déroulée en présence du ministre des Finances, du secrétaire général du MDN, de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Algérie ainsi que des cadres supérieurs de l'ANP.

R. E.

PARTENARIAT ALGÉRO-IRANIEN Un Conseil de commerce conjoint

L'Iran et l'Algérie ont convenu, dimanche dernier, d'établir un Conseil de commerce conjoint avec l'objectif de moderniser les liens commerciaux bilatéraux et les investissements, a indiqué l'agence de presse IRNA. L'accord a été conclu entre le représentant de la République islamique d'Iran en Algérie, l'ambassadeur Mahmoud Mohammadi, et Taher Kelil, chef de la Chambre de commerce algérienne, a-t-on fait savoir de même source.

Se référant à la prochaine visite du chef de la Chambre de commerce iranienne, en Algérie, l'émissaire iranien a proposé que les secteurs privés des deux pays soient présentés les uns aux autres dans le but de la mise en œuvre de nouveaux projets communs durant cette visite.

« La présence de grandes entreprises iraniennes en Algérie est nécessaire », a déclaré l'ambassadeur iranien en Algérie, M. Mohammadi, tout en affirmant que le volume actuel des échanges commerciaux entre les deux pays s'élevant à 30 millions de dollars reste insuffisant. Décrivant l'Algérie comme un pays en développement et en faisant de bons progrès économique, le diplomate iranien a souligné que les capacités, le savoir-faire et l'expertise de l'Iran peuvent aider l'Algérie à faire davantage de progrès.

M. Taher Kelil a, pour sa part, affirmé que lors d'une prochaine visite du chef de la Chambre iranienne de commerce, des industries et des mines, Mohammad Nahavandian, un Conseil de commerce conjoint sera formé. Selon l'agence de presse iranienne, IRNA, Nahavandian effectuera une visite en Algérie à la tête d'une délégation commerciale de haut rang en septembre prochain.

M. B.

EL OUED

450 aides à l'habitat rural à Morrara

Pas moins de 450 aides à l'habitat rural ont été accordées à la commune de Morrara, 160 km du chef-lieu de la wilaya d'El Oued, ont annoncé les responsables de cette collectivité locale.

Vingt-huit (28) aides, soit un montant de 700.000 DA chacune, ont été attribuées à la fin du mois de juin dernier dans le cadre de l'amélioration de l'habitat précaire, en plus de l'attribution de 110 autres pour la réalisation de logements ruraux groupés.

Le reste des aides devra être attribué pour la réalisation de travaux d'amélioration et de remise en état de vieilles bâtisses.

En outre, les autorités communales s'emploient actuellement à résoudre la "problématique" de l'ancien foncier. Les occupants ne disposent pas d'actes de propriété leur permettant de bénéficier d'aides à l'habitat rural, en recourant à l'élaboration de titres de reconnaissance de propriété.

Cent cinquante (150) logements ruraux ont été réalisés à Morrara, grâce aux aides financières allouées à la faveur du précédent programme quinquennal, selon les mêmes responsables.

CHLEF

Une récolte d'un million de quintaux

Une production d'un (1) million de quintaux de céréales a été récoltée dans la wilaya de Chlef dans le cadre de la campagne moisson battage 2011, a annoncé la Direction des services agricoles (DSA).

Cette quantité a été récoltée sur une superficie de 83.000 hectares avec un rendement moyen de 13 quintaux/hectare a indiqué la même source précisant que des pics de production de plus de 50 qx à l'hectare ont été atteints dans certaines zones de la wilaya comme celle de Oued Fodda. Selon des indications de la DSA, une quantité de 280.000 quintaux a été collectée au profit des coopératives de céréales et légumes secs (CCLS) de la région dont 40.000 quintaux de blé de semence ont été livrés à l'établissement des semences du chellif et aux CCLS.

Lors de la dernière campagne, la production céréalière de la wilaya a atteint près de 1,2 million de quintaux toutes espèces confondues, rappelle la même Direction des services agricoles.

CHELGHOUIM EL-AID

Relogement de 19 familles

Dix-neuf (19) familles viennent d'être relogées à la cité Djamaâ-Lakhdar de Chelghouim-Laid (Mila), indiquent les services de la wilaya dimanche dernier dans un communiqué. D'importants moyens de transport ont été mobilisés pour cette opération qui s'inscrit dans le cadre du programme de la wilaya pour la résorption de l'habitat précaire, souligne les mêmes services.

Le terrain où étaient implantées les bâtisses démolies permettra, indique-t-on, la réalisation de 400 logements publics locatifs (LPL) après aménagement du site.

Cette deuxième opération du genre, après le relogement de 31 familles de différents quartiers de la commune, porte à 50 le nombre de familles relogées dans cette collectivité locale.

APS

RELIZANE, ACTIVITÉS SPORTIVES ET LUDIQUES DESTINÉES AUX JEUNES

Plusieurs projets d'infrastructures en voie de lancement

Dans le cadre de la promotion de la pratique sportive et des activités destinées aux jeunes, plusieurs communes enclavées dans la wilaya de Relizane ont bénéficié de projets de réalisation d'infrastructures, a indiqué la Direction de la Jeunesse et des sports (DJS).

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est dans le cadre du plan quinquennal 2010-2014 que s'inscrivent ces projets qui concernent la réalisation de complexes sportifs de proximité, de salles omnisports, d'aires de jeux, de Maisons de jeunes et de piscines de proximité, a souligné la même direction.

Dans les communes de Ouled Aich, Ouldja (sud-est de wilaya) et Sidi Khattab (nord de la wilaya), les travaux de réalisation de trois complexes sportifs de proximité sont en phase de préparation ainsi que huit terrains sportifs de proximité dans d'autres communes nécessitant ce type d'infrastructures sportives, a rappelé la Direction de la jeunesse et des sports.

Des opérations de réalisation et d'équipement de deux piscines de proximité seront bientôt lancés dans les communes de Lahlaf et Ramka, ainsi qu'une Maison de jeunes à El Hamri (Jdiouia), ajouté à cela quatre aires de jeux dont trois dans les communes de Sidi Lazreg, Aïn Tarek, Jdiouia et Yellel, selon l'APS qui précise



que d'autres projets seront concrétisés, à l'instar d'une salle omnisports à Hed Chekala et une autre à El Kalaâ, ainsi que la réhabilitation et l'équipement d'autres salles de sport à travers différentes localités de la wilaya, selon le programme de la même Direction.

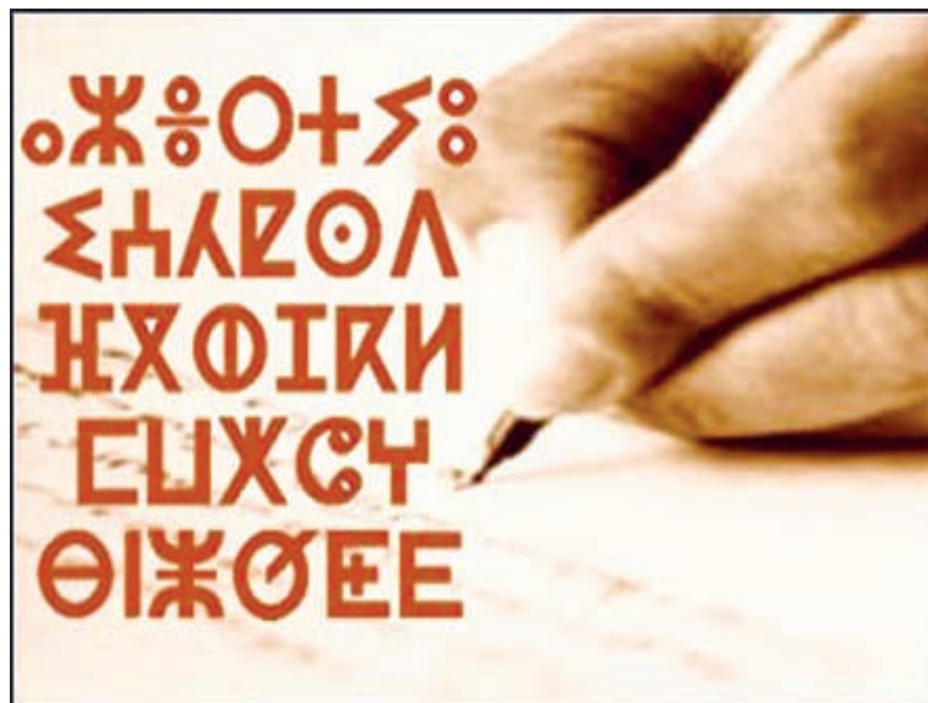
Dans le cadre du plan quinquennal précédent, il est à noter que le secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya de Relizane a déjà été renforcé par trois com-

plexes sportifs de proximité, 25 terrains sportifs et deux Maisons de jeunes.

Les travaux de réalisation d'une vingtaine de structures sportives et de jeunesse sont actuellement en cours d'achèvement, tels que des complexes de proximité, des salles omnisports, des piscines et des Maisons de jeunes, a indiqué la même Direction de la Jeunesse et des sports à l'APS.

B. M.

TIZI-OUZOU, PROCHAINE RENTRÉE SCOLAIRE

L'enseignement de tamazight étendu aux cycles moyen et secondaire

La rentrée scolaire 2011-2012, à Tizi-Ouzou, verra une extension de l'enseignement de la langue amazighe au niveau des cycles moyen et secondaire, a

annoncé la Direction de l'éducation de la wilaya. «L'enseignement de tamazight sera inclus dans les programmes de quelque 153 CEM sur les 170 que compte la

wilaya, ainsi que 56 lycées sur un total de 58», a précisé le responsable du secteur Khaldi Noredine.

Parallèlement, l'enseignement de cette langue sera étendu à l'ensemble des classes de 4ème et 5ème années du cycle primaire, qui comptera, à la prochaine rentrée, quelque 700 établissements, a signalé le même responsable.

Dans cette perspective, une demande a été introduite auprès de la tutelle pour l'ouverture de postes budgétaires supplémentaires dans le cycle moyen, pour faire face à la demande qui ne manquera pas d'être exprimée en matière d'enseignement de la langue amazighe notamment, a indiqué Khaldi Noredine.

Deux nouveaux lycées, six collèges d'enseignement moyen (CEM) onze cantines scolaires, et quatre demi-pensionnats devraient être opérationnels lors la prochaine rentrée scolaire.

L'effectif global des élèves attendus au niveau des établissements éducatifs de la wilaya (tous cycles confondus) à la rentrée de septembre 2011 s'élève à quelque 209.745 élèves, a précisé par ailleurs, la Direction de l'éducation de la wilaya.

APS

CONSTANTINE, RENTRÉE UNIVERSITAIRE

93.000 étudiants attendus

A la prochaine rentrée, l'université Mentouri de Constantine s'apprête à accueillir plus de 13.000 nouveaux bacheliers portant ainsi l'effectif global, toutes filières confondues, à 93.000 étudiants, a indiqué le rectorat.

PAR BOUZIANE MEHDI

M. Mohamed El-Hadi Latreche, vice-recteur chargé de la pédagogie, a précisé que ces nouveaux effectifs seront répartis sur une dizaine de filières appliquant le système LMD (Licence-Master-Doctorat).

La faculté des lettres et des sciences sociales accueillera "comme d'habitude" le plus grand nombre d'étudiants, suivie des facultés de droit et des sciences économiques et de gestion, d'architecture et de sciences médicales, a ajouté le même responsable.

La phase des préinscriptions qui a eu lieu du 12 au 20 du mois en cours s'est déroulée dans de bonnes conditions, a estimé M. Mohamed El-Hadi Latreche, soulignant que des portes ouvertes seront organisées jusqu'au 4 août prochain avec la mobilisation d'une vingtaine d'enseignants, pour informer et conseiller les candidats quant aux offres de formations disponibles.

Au plan de l'encadrement pédagogique, plus de 150 nouveaux enseignants rejoindront les 2.645 déjà en poste à l'université Mentouri, a ajouté M. Latreche à l'APS.



S'agissant des infrastructures, 1.000 nouvelles places pédagogiques seront réceptionnées pour la rentrée universitaire 2011-2012, en plus de quatre nouveaux laboratoires de 40 postes chacun au niveau de l'Institut national de nutrition et de technologie alimentaire (INATA).

Le secteur de l'enseignement supérieur dans la wilaya de Constantine sera également doté de 1.000 autres nouvelles places au niveau de l'Institut vétérinaire d'El Khroub, dont les travaux de réalisation ont été engagés il y a deux années de cela pour

un coût estimé à plus de 250 millions de dinars.

La prochaine rentrée sera également marquée par l'achèvement de plusieurs actions d'aménagement menées dans les différents campus de l'université, notamment Ahmed-Hammani, la faculté des sciences de la terre et de l'aménagement du territoire et la faculté de médecine, mobilisant une enveloppe financière estimée à 190 millions de dinars, précise l'APS.

B. M.

KHENCHELA, MARCHÉ DE GROS DES FRUITS ET LÉGUMES

Réception imminente



Un marché de gros des fruits et légumes sera "très prochainement" réceptionné à Khenchela, a annoncé le directeur de wilaya du commerce.

Les équipements de pesage et les chambres froides sont installés et ne reste que le parachèvement des travaux de raccordement au réseau d'eau potable, néces-

saire au fonctionnement de cette structure, a précisé à l'APS ce même responsable.

Premier du genre dans la wilaya, ce marché, implanté sur quatre hectares dans la commune de N'sigha distante de 3 km du chef lieu de wilaya, devra contribuer à réguler le marché local des fruits et légumes, ajoute ce cadre. Retenu au pro-

gramme 2009 des Hauts-Plateaux pour une enveloppe de 80 millions DA, ce marché est appelé à approvisionner les marchés de détail, favoriser un meilleur contrôle des pratiques commerciales, éliminer les marchés parallèles et mettre un terme aux pratiques spéculatives et à l'anarchie du marché.

Il disposera de 48 locaux, des allées pour camions, deux châteaux d'eau, un restaurant, une cafétéria, une salle de soins et un parking.

La wilaya de Khenchela est actuellement approvisionnée en fruits et légumes à partir des marchés de Constantine, Jijel, Chelghoum Laïd (Mila), Aïn Beïda (Oum-el-bouaghi) et Alger. Des espaces de proximité réservés aux activités commerciales dont la vente des fruits et légumes seront réservés dans les villes de Khenchela, Kaïs et El-Mehmel pour contenir le phénomène des activités informelles, selon le même directeur. Un autre marché de gros des fruits et légumes est également en chantier au village de Oglia dans la zone saharienne de la wilaya. Ses travaux sont actuellement au stade d'installation des équipements. La zone saharienne de Khenchela est spécialisée dans la culture intensive des céréales ainsi que dans la production de légumes, légumes secs et dattes.

L'irrigation y est assurée essentiellement par des forages profonds.

APS

SOLIDARITÉ-RAMADHAN

17.000 familles concernées à Guelma...

Dix-sept mille familles concernées par l'opération de solidarité durant le mois sacré de Ramadhan ont été recensées à travers les communes de la wilaya de Guelma, selon les services de la Direction de l'action sociale (DAS).

Une enveloppe financière de près de 40 millions de dinars a été allouée à cette opération caritative au profit des familles nécessiteuses recensées, a indiqué la même source. Le ministère de la Solidarité nationale et de la Famille, les services de la wilaya de Guelma et les 34 assemblées populaires communales de même que de nombreux bienfaiteurs apportent leur contribution à cette opération. Selon la DAS, chaque famille nécessiteuse bénéficiera durant le mois sacré d'un couffin contenant des produits de large consommation dans le but de subvenir à leurs besoins alimentaires durant ce mois sacré. Une campagne de sensibilisation est organisée afin d'attirer un plus grand nombre de donateurs, précise-t-on de même source, indiquant dans le même contexte que toutes les mesures ont été prises pour assurer le bon déroulement de l'opération de distribution des couffins à leurs bénéficiaires. Quelque 39 endroits ont été réservés pour le stockage de la nourriture et 87 autres pour la distribution, en plus de la mobilisation de 236 agents pour assurer la distribution ainsi que l'acheminement du couffin vers les bénéficiaires. Concernant les restaurants ouverts en ce mois, ils seront au nombre de 10 à travers les communes de Guelma, Oued Z'nati, Aïn Regada et Oued Heham précisent les services de la DAS.

...et 16.000 à Ouargla

Quelque 16.000 familles défavorisées bénéficient des actions de solidarité dans la wilaya de Ouargla, à l'occasion du mois sacré de Ramadhan, selon la Direction locale de l'action sociale.

L'opération porte sur l'attribution de 19.000 couffins, contenant des denrées alimentaires de base (semoule, huile, sucre, café, tomate, thé et autres), a précisé la DAS en signalant que cette action, entamée depuis quelques jours déjà devrait s'achever au cours de la première semaine du mois sacré.

Une enveloppe de plus de 62 millions de dinars a été consacrée à cette opération de solidarité, représentant une contribution de la wilaya de 20 millions de dinars, des communes (39,2 millions de dinars) et du ministère de la solidarité nationale et de la famille de 3,025 millions de dinars. La DAS de Ouargla fait état, en outre, de l'ouverture, à l'initiative du comité de wilaya du Croissant-Rouge algérien (C-RA) et le concours des Scouts musulmans algériens (SMA) et avec la contribution de bienfaiteurs, de sept restaurants du ftour au niveau des communes de Ouargla, Hassi Messaoud, Touggourt et Taïbet. Ouverts aux nécessiteux et passagers, ces restaurants serviront plus de 1.300 repas/jour, soit près de 186 repas/ jour chacun.

APS

TUNISIE

Le poste-frontière de Ras Jedir endommagé par des réfugiés libyens

Des réfugiés libyens ont endommagé, dimanche, des guérites de la police et de la douane tunisiennes au poste frontière de Ras Jedir, à 520 km au sud de la capitale Tunis.

Des sources officielles tunisiennes ont expliqué que la lenteur enregistrée au niveau des procédures douanières, qui a coïncidé avec le rythme élevé du mouvement de retour des réfugiés à la veille du mois sacré du Ramadhan, ont été à l'origine de ces troubles.

Selon des témoins oculaires, ces troubles sont dus à une rumeur selon laquelle un ressortissant libyen a été agressé par des Tunisiens alors qu'il s'approvisionnait en carburants.

Un état de panique et de tension a été enregistré ce qui a poussé les autorités en place à fermer provisoirement le point de passage, celui-ci a été rouvert après la maîtrise de la situation.

Toujours selon les sources officielles, ces troubles ont suscité l'indignation des citoyens, notamment, les habitants de Ben Gardane qui ont fait part de leur étonnement à l'égard de ces agissements émanant d'un certain nombre de Libyens.

EGYPTE

Les contestataires suspendent leur rassemblement à la Place Tahrir

Les contestataires qui occupaient la place Tahrir au Caire ont décidé de suspendre leur rassemblement à l'approche de la tenue du procès de l'ancien président égyptien Hosni Moubarak.

Les rassemblements et les sit-in sur la place Tahrir ont été déclenchés le 8 juillet pour demander l'accélération des réformes politiques et le jugement des responsables de l'ancien régime de Moubarak.

Vingt-six mouvements et partis ont décidé de mettre fin au sit-in, estimant que le prochain procès de l'ex-président Moubarak est un pas important vers la satisfaction de leurs revendications.

Le président du tribunal pénal du Caire, le juge Ahmed Refaat a indiqué dimanche que le procès du président déchu, Moubarak débutera tiendra tous les jours jusqu'à son terme.

M. Moubarak, 83 ans, accusé de la mort de manifestants au cours du soulèvement populaire contre son régime en janvier et février qui a fait 850 morts, risque la peine capitale s'il est reconnu coupable de meurtre.

LIBAN

Echange de coups de feu entre militaires libanais et israéliens

Des militaires libanais et israéliens ont échangé des coups de feu lundi matin sur la ligne bleue que les soldats israéliens ont franchi, a-t-on indiqué de sources militaires libanaises.

Un responsable de l'armée libanaise a affirmé qu'une patrouille israélienne a franchi la "ligne bleue" sur une profondeur de 30 mètres.

Des soldats libanais se sont livrés à des tirs de semonce ce qui provoqué le retrait des militaires israéliens, qui ont ensuite ouvert le feu sur les soldats libanais dont aucun n'a été touché, a ajouté ce responsable, cité par des agences de presse.

La Ligne bleue a été tracée par l'Onu à la suite du retrait de l'armée israélienne en mai 2000 du Liban sud à l'issue de 22 ans d'occupation pour faire office de frontière.

APS

SYRIE

La répression continue...

Des dizaines de personnes ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées, dimanche, dans plusieurs villes syriennes lors de violents affrontements entre l'armée et des manifestants qui réclament depuis la mi-mars dernier des réformes politiques et sociales.

Des agences de presse ont évoqué un bilan de 79 morts tandis que d'autres médias citant des ONG syriennes ont fait état de plus d'une centaine de morts.

A Homs, une ville du centre de la Syrie, cinq personnes sont mortes quand des habitants sont descendus dans la rue en soutien à Hama, située juste au Nord, selon le président de la Ligue syrienne de défense des droits de l'Homme (LSDDH), Abdel Karim Rihaoui, cité par les agences.

"Et il y a eu trois morts dans la province d'Idleb (nord-ouest)", a dit cette source.

Dix-neuf autres personnes ont été tuées à Deir Ezzor (Est), six à Harak (Sud) et une à Boukamal (Est), selon un autre militant des droits de l'Homme, cité également par les agences.

Le chef de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane, a fait état de deux morts à Sourane, près de Hama, ce qui porte le bilan total à 136 morts depuis le début des manifestations dans le pays.

Vendredi, à Deir Ezzor, au moins 50.000 personnes avaient défilé pour réclamer la chute du régime, puis 300.000 avaient participé aux funérailles de personnes tuées au cours de rassemblement précédents, selon des militants des droits de l'homme. Cependant, aucune source officielle syrienne n'a confirmé ces bilans.

L'agence de presse officielle syrienne SANA a rapporté, en outre, qu'au moins deux membres des forces de l'ordre syriennes avaient été tués par des "gangs armés" dans la province agitée de Hama.

Des hommes armés ont incendié des commissariats, endommagé des biens



publics et privés, dressé des barricades et barricadé les entrées de la province de Hamas, selon Sana.

Les forces de l'ordre étaient intervenues pour tenter de rétablir l'ordre dans la ville, selon la même source.

Cités par Sana, des habitants ont indiqué que "des dizaines d'hommes organisés en bandes armées sont actuellement postés sur les toits des principaux bâtiments de la ville, ils ont des fusils mitrailleurs et ils effraient la population en tirant sans arrêt".

Ces bandes armées "ont attaqué samedi soir les forces de sécurité syriennes et un commissariat de police à Deir al-Zour, dans le nord-est du pays", avait également rapporté Sana.

Damas attribue les violences que connaît le pays depuis des mois ces "gangs armés" qui "voulent déstabiliser la Syrie. La situation prévalant actuellement dans ce pays continue de soulever les inquiétudes de la communauté internationale, qui a condamné "des répressions sanglantes" contre les manifestants, et a appelé au dialogue pour entamer les réformes annoncées auparavant par le Président syrien Bachar El-Assad.

S'exprimant sur les événements que

connaît la Syrie ces derniers temps le ministre italien des Affaires étrangères, Franco Frattini, a appelé à la fin de "toute violence" pour entamer "un large dialogue" entre le gouvernement et l'opposition.

Quant aux chefs de la diplomatie allemande et britannique, respectivement Guido Westerwelle, et William Hague, se sont dits "profondément choqué" et "consternés" par les informations faisant état de "dizaines de morts", après l'assaut lancé par les forces syriennes sur la ville de Hama.

Le président syrien avait annoncé il y a quelques semaines d'importantes réformes, dont la levée de l'état d'urgence, une amnistie générale. Mais celles-ci n'avaient pas suffi pour apaiser la tension régnant depuis le 15 mars dans les rues syriennes.

Le gouvernement a aussi entamé un dialogue national auquel il a invité toutes les parties concernées afin d'examiner une solution politique et pacifique à la crise.

Intransigeante, l'opposition a décidé de boycotter cette initiative, exigeant au préalable le départ du pouvoir en place.

APS

LIBYE

Raid des insurgés à Benghazi

Onze membres d'un groupe armé ont été tués lors d'une attaque des rebelles libyens. Cette opération

dirigeant Mouammar Kadhafi au sein de leur "capitale" Benghazi (Est), et repris un petit village dans les montagnes de

intervient après l'assassinat du chef militaire du Conseil national de transition, le général Younès.

Les insurgés libyens ont mené dans la nuit de samedi à dimanche un raid meurtrier contre un groupe de partisans du dirigeant Mouammar Kadhafi au sein de leur "capitale" Benghazi (Est), et repris un petit village dans les montagnes de

Nefoussa (Ouest). A Benghazi, la bataille a fait 15 morts, quatre parmi les insurgés et 11 au sein du groupe armé, et des dizaines de blessés.

Selon le responsable de la sécurité à Benghazi, Farid Juwayli, plusieurs prisonniers de guerre évadés se trouvaient dans ce groupe armé installé dans une fabrique de plaques d'immatriculation et soupçonné d'être derrière l'assassinat du général Younès, un ancien pilier du régime du colonel Kadhafi devenu chef d'état-major de la rébellion. Sur le terrain, les insurgés ont pris dimanche matin le petit village de Joch, au pied des montagnes du djebel Nefoussa, dans l'Ouest libyen, rapporte l'Express.

Sur le plan diplomatique, le vice-ministre libyen aux Affaires étrangères, Khaled Kaaim, a déclaré que le régime du colonel Kadhafi était en contact avec des membres du CNT.

APS



رمضان كريم

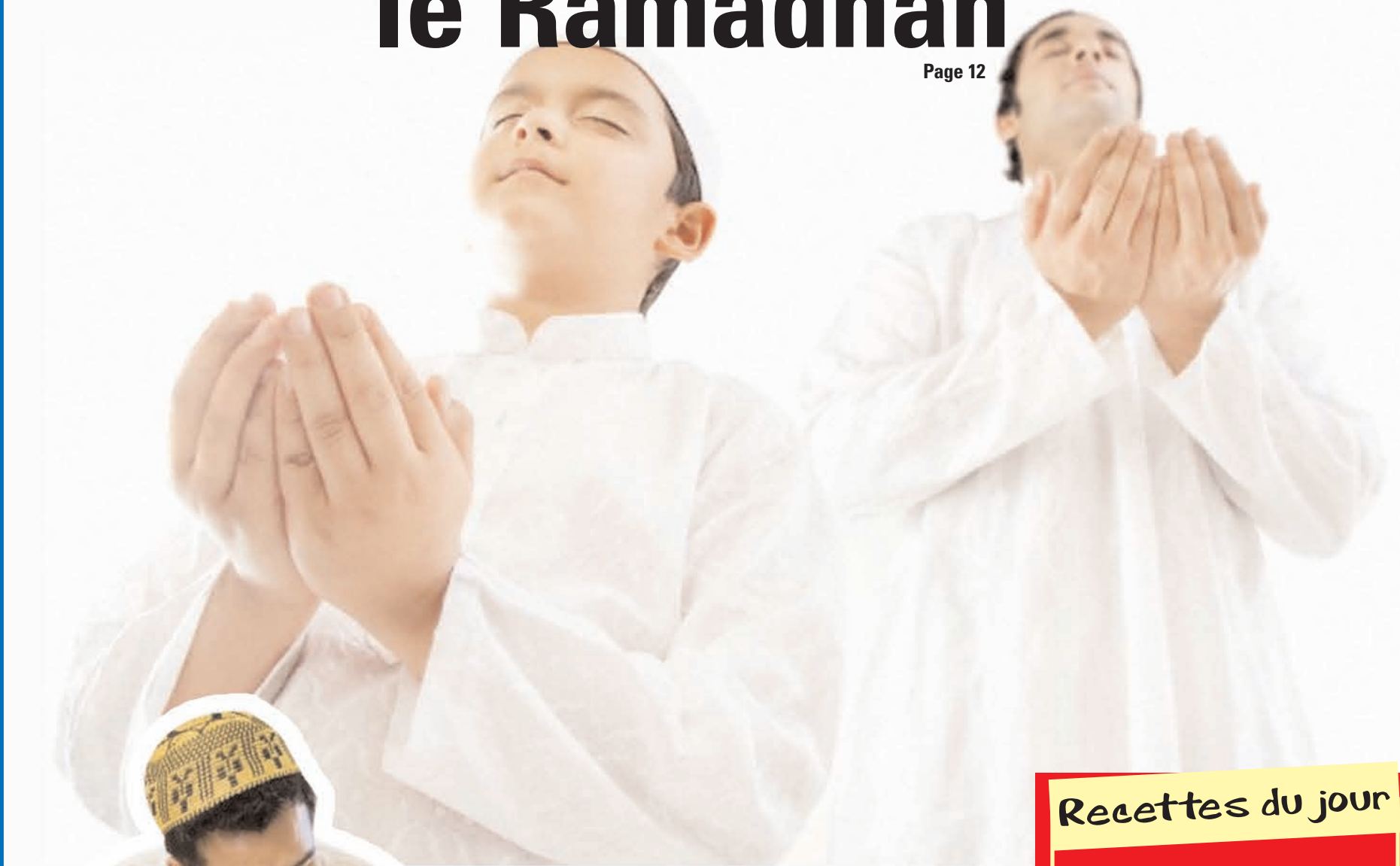
Ramadhan
karim



MIDI

Nécessité d'un examen de conscience durant le Ramadhan

Page 12



Comment accueillir le mois de piété...

Page 13

Recettes du jour

Chorba
algéroise



Lasagne
aux légumes



Bourak
au fromage



Salade
de betteraves



Page 14



رمضان كريم

Ramadhan karim



Nécessité d'un examen de conscience durant le Ramadhan

La préparation du Ramadhan commence par un examen de conscience pour constater sa propre négligence dans la réalisation des exigences des deux attestations et dans l'accomplissement des obligations et l'abandon des sources de plaisir inutile ou suspect.

Le fidèle doit évaluer sa conduite afin que le Ramadhan marque une accélération de sa progression dans la foi. Car celle-ci peut augmenter ou diminuer ; l'obéissance l'augmente et la désobéissance l'affaiblit. L'obéissance commence par la réalisation de la vraie servitude envers Allah, exalté soit-Il. Cela est marqué par la croyance ferme qu'Allah est le Seul Qui mérite vraiment d'être adoré et Qui mérite qu'on Lui consacrant toute forme d'adoration sans rien Lui associer en cela. Cette servitude exige aussi de nous une totale conviction que ce qui nous arrive ne pourrait pas ne pas nous arriver et ce qui nous a ratés ne pourrait pas nous atteindre puisque tout est prédéterminé.

Nous devons nous abstenir de tout ce qui s'oppose à la réalisation des deux attestations et nous devons éviter d'introduire des innovations dans la religion. Nous devons aussi et réaffirmer notre alliance et notre désaveu en nous alliant avec les croyants et déclarant notre hostilité aux infidèles et hypocrites. Nous devons éprouver de la joie quand les musulmans remportent une victoire contre leurs ennemis, suivre l'exemple du Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) et celui de ses nobles Compagnons et appliquer Sa Sunna et celle des califes bien guidés qui lui ont succédé. Nous devons aimer la Sunna et ceux qui l'appliquent et la défendre dans les temps et dans toutes les circonstances.

Faire son examen de conscience

Nous devons faire notre propre examen de conscience pour la négligence que nous manifestons dans les pratiques rituelles comme l'accomplissement des prières en groupe, le rappel d'Allah, le Puissant et Majestueux, le respect des droits du voisin des proches et des autres musulmans. Il en est de même de notre laxisme relatif à la recommandation du bien, à l'interdiction du mal, à la recommandation mutuelle de la vérité, à la persévérance en cela, à la persistance dans l'abandon des mauvais actes et dans l'accomplissement des actes culturels et l'endurance face aux décrets d'Allah le Puissant et Majestueux.

L'examen de conscience doit encore concerner les actes de désobéissance et l'acharnement aux plaisirs. Il s'agit alors de cesser tout acte de désobéissance majeur ou véniel ; qu'il soit accompli à l'aide de l'œil comme un regard porté sur un objet interdit ou par l'oreille comme l'écoute de la musique ou par le pied comme la marche vers ce qu'Allah le Puissant et Majestueux n'agrée pas ou par les mains comme leur usage contraire à l'agrément d'Allah ou la



bouche comme la consommation de ce qu'Allah a rendu illicite comme le fruit de l'usure ou de la corruption ou d'autres revenus qui entrent dans la rubrique : spoliation des biens d'autrui.

Allah tend la main à ceux qui se repentent

Nous devrions avoir présent à l'esprit qu'Allah tend la main le jour pour permettre au pécheur de la nuit de se repentir et tend la main la nuit pour permettre au pécheur du jour de se repentir. A ce propos, Allah le Très Haut dit (sens des versets) :

« Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux, - qui dépendent dans l'aisance et dans l'adversité, qui dominent leur rage et pardonnent à autrui - car Allah aime les bienfaisants - et pour ceux qui, s'ils ont commis quelque turpitude ou causé quelque préjudice à leurs propres âmes (en désobéissant à Allah), se souviennent d'Allah et demandent pardon pour leurs péchés - et qui est - ce qui par-

donne les péchés sinon Allah? - et qui ne persistent pas sciemment dans le mal qu'ils ont fait. - Ceux-là ont pour récompense le pardon de leur Seigneur, ainsi que les Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement. Comme est beau le salaire de ceux qui font le bien! » (Coran : 3/133-136) « - Dis : "Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre déclin, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux." (Coran, 39 :53) et : « Quiconque agit mal ou fait du tort à lui-même, puis aussitôt implore d'Allah le pardon, trouvera Allah Pardonneur et Miséricordieux. » (Coran : 4/110).

C'est avec cet examen de conscience, avec ce repentir et cette imploration du pardon que nous devrions accueillir le mois de Ramadhan : « Le vrai intelligent est celui qui se maîtrise et œuvre pour préparer la mort. L'incapable est celui qui s'adonne à la passion et souhaite tout obtenir d'Allah. »

Le pardon, un acte de foi

Le mois de Ramadhan est certes un mois de profits et de gains. Le commerçant averti saisit les opportunités pour augmenter son capital. Profitons donc de ce mois grâce à la dévotion par la multiplication des prières, la lecture du Coran, le pardon aux autres, la bienfaisance à leur égard et la distribution d'aumônes aux pauvres. Dans le mois de Ramadhan, on ouvre les portes du paradis, ferme les portes de l'enfer, enchaîne les démons et lance chaque nuit cet appel : ô celui qui cherche le bien ! Avance. Ô celui qui cherche le mal ! Recule.

Soyons de bons serviteurs d'Allah fidèles à la tradition des ancêtres pieux et guidés par la Sunna de notre Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) de sorte à obtenir à la fin de ce mois béni le pardon de tous nos péchés et l'exaucement de nos vœux et l'acceptation de toutes nos bonnes œuvres. Sachons que le Ramadhan est le meilleur des mois. Ibn al-Qayyim dit : « La comparaison des choses créées par Allah amène à préférer le Ramadhan à toutes les autres mois. » (Voir Zad al-m'ad, 1/56)

Accueillir le mois de Ramadhan

Le mois de Ramadhan est là encore une fois nous accueillons le mois du jeûne et de la prière. C'est le mois qui nous fournit l'occasion d'obtenir le Pardon d'Allah, Exalté soit-Il, et de nous libérer de nos péchés. C'est le mois pour accomplir de bonnes actions et donner de l'aumône. C'est le mois où les portes du Paradis sont ouvertes et les récompenses de nos actions multipliées de nombreuses fois. C'est le mois où les invocations sont exaucées et le statut de l'adorateur s'élève. C'est le mois où les péchés sont pardonnés.

Allah, Exalté soit-Il, octroie de si nombreuses grâces à Ses serviteurs pendant le mois de Ramadhan. C'est le mois du jeûne, un des cinq piliers de l'Islam. Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) jeûnait pendant ce mois et ordonnait à ses adeptes de faire de même. Il (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) nous a dit que quiconque jeûnerait ce mois avec foi et en recherchant la récompense divine, verrait ses péchés passés pardonnés. Il nous a également informés que quiconque veillerait en prière durant ce mois, verrait ses péchés passés pardonnés.

Rivaliser de bonnes actions...

Le mois de Ramadhan comporte en son sein une nuit meilleure que mille mois. Quiconque est privé des grâces de cette nuit est certainement un démenti. Nous devons accueillir ce mois et le recevoir avec bonheur et joie. Nous devons avoir la plus sincère détermination de jeûner ses jours, d'accomplir les prières au cours de ses nuits et de rivaliser en bonnes actions. Pendant ce mois, nous devons nous repentir sincèrement de tous nos péchés et nous encourager les uns les autres à accomplir les bonnes actions, à inviter à ce qui est convenable et à interdire le blâmable. Ainsi, nous réussirons à obtenir les bénédictions et les grandes récompenses de Ramadhan.

Le jeûne nous fournit de nombreux bienfaits et il présente de nombreuses sagesse. Il purifie et renforce notre cœur. Il nous débarrasse de nos tendances les plus basses telles que l'exubérance, l'arrogance et l'avarice. Il renforce nos bons traits de caractère tels que la détermination, la clémence et la générosité. Il nous aide dans notre lutte intérieure pour satisfaire Allah, Exalté soit-Il, et se rapprocher de Lui. Jeûner nous apprend à nous connaître nous-mêmes et à connaître nos besoins. Il nous montre combien nous sommes faibles et combien nous sommes vraiment dépendants de notre Seigneur. Il nous montre à quel point Allah, Exalté soit-Il, nous a bénis. Cela nous rappelle nos frères qui sont dépourvus et cela nous incite à bien les traiter. Nous sommes tenus de remercie Allah, Exalté soit-Il, et d'utiliser les grâces qu'Il nous octroie pour Lui obéir.

Allah, Exalté soit-Il, attire l'attention à ces nombreux bienfaits quand Il, Exalté soit-Il, dit (sens du verset) : « Ô les croyants! On vous a prescrit a?-ziyâm comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété, » (Coran 2/183)

Dans ce verset, Allah, Exalté soit-Il, montre clairement qu'Il a prescrit le jeûne afin de nous purifier. Le jeûne est un moyen pour nous d'appréhender le contrôle de soi et de cultiver notre piété. La piété consiste à respecter sincèrement les commandements et les interdictions d'Allah, Exalté soit-Il, et de Son Messager (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) par amour et révérence pour Allah, Exalté soit-Il, et pour éviter Son châti-

ment et Sa colère. Le jeûne est, en soi, un important acte de piété et un grand moyen d'augmenter notre piété dans tous les aspects de notre vie spirituelle et matérielle.

Le jeûne, bouclier préservant de l'Enfer

Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a montré un des bienfaits du jeûne quand il a dit : « Ô groupe de jeunes ! Celui d'entre vous qui peut se marier qu'il le fasse. Car le mariage rend le regard chaste et protège les parties intimes. Mais celui qui en est incapable, qu'il jeûne, car le jeûne diminue l'appétit sexuel. »

La raison pour laquelle le jeûne a cet effet est que Satan circule comme le sang dans les veines. Le jeûne entrave cet écoulement et agit comme un rappel de la Majesté d'Allah, Exalté soit-Il. Ainsi, l'influence de Satan sur le jeûneur est réduite, et en même temps, sa foi se renforce. Il commence naturellement à accomplir plus d'actes d'obéissance et moins de péchés. De nombreux autres bienfaits, que nous pouvons découvrir avec un peu de méditation et de réflexion, découlent du jeûne. Le jeûne est bon pour la santé physique. Il donne au corps une occasion de se purifier des toxines accumulées, un fait confirmé par de nombreux médecins. Les textes sacrés parlent abondamment des mérites du jeûne pendant le mois de Ramadhan, et du fait qu'il soit obligatoire pour tous les musulmans. Allah, Exalté soit-Il, dit (sens du verset) :

« Ô les croyants! On vous a prescrit le jeûne comme on l'a prescrit à ceux d'avant vous, ainsi atteindrez-vous la piété, pendant un nombre déterminé de jours. Quiconque d'entre vous est malade ou en voyage, devra jeûner un nombre égal d'autres jours. Mais pour ceux qui ne pourraient le supporter qu'avec grande difficulté, il y a une compensation : nourrir un pauvre. Et si quelqu'un fait plus de son propre gré, c'est pour lui; mais il est mieux pour vous de jeûner; si vous saviez! (Ces jours sont) le mois de Ramadhan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. Donc, quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il jeûne! Et quiconque est malade ou en voyage, alors qu'il jeûne un nombre égal d'autres jours. - Allah veut pour vous la facilité, Il ne veut pas la difficulté pour vous, afin que vous en complétiez le nombre et que vous proclamiez la grandeur d'Allah pour vous avoir guidés, et afin que vous soyez reconnaissants! » (Coran 2/183-185)

Mo'aadh Ibn Jabal a une fois dit au Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) : « Parle-moi d'une action qui me fera entrer au Paradis et m'éloignera du Feu de l'Enfer. »

Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) répondit :

« Tu as demandé à propos d'une affaire grande, mais elle est très simple pour celui à qui Allah la rend aisée. Adorer Allah et ne rien Lui associer dans l'adoration. Accomplir la prière, s'acquitter de la Zakaah, jeûner pendant le mois de Ramadhan et accomplir le pèlerinage à la Maison sacrée si tu en es capable. » Ensuite le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) ajouta : « Ne devrais-je pas te parler des portes du bien ? » Le jeûne est tel un bouclier [qui préserve de l'Enfer]. L'aumône éteint les péchés comme l'eau éteint le feu. » (Sunan At-Termidhi)

Le jeûne est l'acte le plus méritoire et sa récompense est proportionnelle à sa grandeur. Ceci est particulièrement vrai pendant le mois de Ramadhan, puisqu'Allah, Exalté soit-Il, a fait de son jeûne une obligation pour tous les croyants et un moyen d'obtenir le Salut.

Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit : « Toutes les bonnes œuvres du fils d'Adam sont démultipliées du simple au décuple,

jusqu'à sept cents fois, dit Allah — Exalté soit-Il — sauf le jeûne, qui M'appartient et J'en octroie la rétribution ; (le serviteur) y abandonne son désir, sa nourriture et sa boisson pour Moi. » Il dit aussi : « Le jeûneur a deux joies, une première lors de la rupture du jeûne, et une seconde lorsqu'il retourne à son Seigneur. » et « L'haleine du jeûneur est plus parfumée auprès d'Allah que le musc. » (Sahih Boukhari, Sahih Mouslim)

Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit : « Quand le Ramadhan commence, les portes du Paradis sont ouvertes et celles de l'Enfer sont fermées, et les démons sont enchaînés. » (Sahih Boukhari, Sahih Mouslim)

Ô chercheur de bien avance !

Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit : « Pendant la première nuit du Ramadhan, les démons et les djinns rebelles sont enchaînés, les portes du Paradis sont ouvertes et aucune ne reste fermée. Les portes de l'Enfer sont fermées et aucune ne reste ouverte. Un héraut lance alors un appel : « Ô chercheur de bien avance ! Ô chercheur de mal, arrête-toi ! Chaque nuit Allah sauve des gens du Feu. » (Sunan At-Termidhi). A la veille du mois de Ramadhan, le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) donna un sermon et dit : « Vous les gens ! Un mois grand et béni va commencer, un mois qui comporte une nuit meilleure que mille mois. Allah a fait du jeûne de ses journées une obligation, et de la prière en ses nuits un acte surrogatoire. Quiconque cherche la proximité d'Allah en ce mois par le biais d'un acte vertueux (surrogatoire) sera comme celui qui a accompli une obligation cultuelle en d'autres temps, et quiconque accomplit un acte cultuel obligatoire en ce mois, sera comme celui qui accomplit 70 actes semblables en d'autres temps. C'est le mois de la patience, et la récompense de la patience est le Paradis. » (Sahih Abo Khozaymah)

Nous devons saisir l'opportunité qui se présente à nous en ce mois béni, et apprécier la grandeur de cette période, en accomplissant autant d'actes culturels que nous pouvons. Nous devons nous hâter d'accomplir de bonnes actions. Allah, Exalté soit-Il a fait de ce mois un temps d'adoration et de compétition les uns par rapport aux autres en matière de vertu. Nous devons augmenter nos prières et nos aumônes. Nous devons passer notre temps à réciter le Coran. Nous devons nous empresser d'aider les pauvres, les nécessiteux et les orphelins.

Le mois de toutes les entraides

Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) était le plus généreux de tous, et il l'était encore plus pendant le mois de Ramadhan. Nous devons suivre le bon exemple de notre Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) en redoublant nos efforts pendant ce mois.

dant ce mois. Nous avons besoin de protéger les bénédictions de notre jeûne des péchés et de nos manquements. Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit : « Allah n'a que faire du jeûne de celui qui ne délaisse pas le faux témoignage, et les mauvaises actions. » (Sahih Boukhari) Le Prophète (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) a dit : « Pendant le jeûne, vous ne devez pas vous laisser aller à des discours obscènes ou à des violences de langage. Si quelqu'un vous insulte ou vous cherche querelle, répondez-lui : "je jeûne, aujourd'hui". » (Sahih Boukhari, Sahih Mouslim)

Nous devons implorer le Pardon d'Allah, Exalté soit-Il, en ce mois, et faire tout notre possible pour tirer profit de cette période précieuse. Nous devons éviter de commettre des infractions au jeûne qui diminueraient ses bénédictions et susciteront la colère d'Allah, Exalté soit-Il. Par conséquent, nous ne devons pas être négligents vis-à-vis de nos prières, ou avaras quant à notre Zakaah. Nous ne devons pas consommer de l'usure ou dilapider les biens des orphelins. Nous ne devons pas voler, opprimer les autres, ou nous montrer irrespectueux envers nos parents. Nous ne devons pas rejeter nos proches. Nous devons éviter la médisance, la calomnie, et les mensonges.

Nous devons éviter les faux témoignages et les fausses déclarations. Nous ne devons ni raser ni tailler nos barbes ni laisser pousser nos moustaches. Nous ne devons pas écouter de chansons ni d'instruments de musique. Les femmes ne doivent pas s'exhiber de manière dévergondée et les hommes ne doivent pas se mélanger à elles.

Ces péchés sont interdits tout au long de l'année, mais ils le sont encore plus et leur gravité est encore grande pendant le mois de Ramadhan. Nous devons craindre Allah, Exalté soit-Il, et éviter ce qu'Allah et Son Messager (Salla Allahu Alaihi wa Sallam) nous ont interdit. Nous devons être droits dans notre obéissance pendant le Ramadhan et tout au long de l'année. Nous devons nous inviter les uns les autres à cela, et ainsi obtenir la réussite et le salut que ce mois nous promet.





رمضان كريم

Ramadhan karim



14

MIDI LIBRE

N° 1336 | Mardi 2 août 2010

Citation du jour

«l'homme est un apprenti
la douleur est son maître et nul
ne se connaît tant qu'il
n'a pas souffert»

Bourak au fromage



Ingrédients

Feuilles de brick
2 pommes de terre
bouillies
Fromage râpé
Sel, poivre
Muscade râpée, curcuma
3 œufs
1 blanc d'œuf

Préparation :

Dans une terrine travailler à la fourchette le fromage (en réserver un peu), la pomme de terre écrasée et

les 3 œufs. Ajouter le sel, le poivre et la muscade.

Bien mélanger le tout.

Etaler sur une feuille une petite cuiller du mélange obtenu, rabattre les deux côtés et rouler le tout. Coller au blanc d'œuf légèrement battu.

Faire frire à l'huile chaude, poser sur un papier absorbant, puis servir tout de suite les feuilletés saupoudrés de fromage râpé.

Salade de betteraves



Ingrédients :

Quelques betteraves
1 oignon blanc coupé en petits dés
Sel, poivre
Huile d'olive
Vinaigre
Persil haché

Préparation :

Rincer les betteraves et les

mettre à cuire avec la peau à couvert dans de l'eau.

Une fois cuites, les éplucher les couper en petits dés.

Dans un saladier mélanger les betteraves au persil, oignon, sel, poivre, huile d'olive et vinaigre. Mettre à refroidir dans le réfrigérateur.

Déguster la salade froide.

Jus de Légumes

Ingrédients :

1 pomme de terre
2 carottes
1l de jus d'oranges
Jus d'un citron
2 pêches
1 betterave rouge
1 concombre
1 demi melon
Sucre selon goût

Préparation :

Faire cuire les carottes, la pomme de terre et la betterave rouge à l'eau bouillante. Laisser refroidir. Couper le concombre, le melon et 1 pêche en morceaux. Mixer tous les ingrédients avec le jus



d'oranges et le jus de citron, ajouter le sucre et allonger d'eau jusqu'à l'obtention de la consistance désirée. Garnir avec les morceaux d'une pêche. Mettre au frigo et servir frais.

Chorba algéroise



Ingrédients pour 6 personnes :

250 g de viande d'agneau avec l'os
2 gros oignons
3 belles tomates
1 bouquet de coriandre
Persil
2 branches de céleri
2 carottes
1 bol de petits pois
1 grand bol de cheveux d'ange
2 c. à soupe de concentré de tomates
1 c. à café de Smen
Sel, poivre noir
Curcuma, safran
Paprika, gingembre

Ras el hanout

1 cube de bouillon de viande
Huile

Préparation :

Couper la viande en petits morceaux et la faire revenir dans un peu d'huile.

Passer au mixeur les oignons, les tomates, le persil, la coriandre et le céleri.

Ajouter ceci à la viande et laisser revenir.

Ajouter quelques petits morceaux de céleri (branche uniquement)

Les carottes coupées en petits dés, les épices et remuer.

Arroser d'eau (environ 1 l à 1,5 l) et porter à ébullition pendant 20 min.

Ajouter alors le cube de bouillon de viande, le concentré de tomates et un autre litre d'eau.

A ébullition, ajouter les petits pois et laisser cuire 15 min. Ajouter les cheveux d'ange tout en remuant sans baisser le feu.

A mi-cuisson, ajouter le Smen et un peu de persil émincé. Les cheveux d'ange cuisent très vite, il faut compter environ 10 minutes. Au moment de la dégustation, ajouter quelques gouttes de jus de citron.

Lasagnes aux légumes

Ingrédients :

3 courgettes
2 aubergines
2 boîtes de tomates concassées
2 c. à soupe de concentré de tomates
1 oignon
2 poivrons rouges
3 gousses d'ail
Herbes de Provence
Sucre
Sel, poivre
Huile d'olive
400 g de viande hachée
15 feuilles de lasagnes

Préparation :

Préparer la sauce tomate. Emincer finement l'ail et l'oignon. Les faire revenir dans une casserole avec un peu d'huile. Après 2 min de cuisson, ajouter les herbes, puis les tomates concassées et le concentré de tomates. Ajouter 2 c. à café de sucre. Saler et poivrer.

Laisser mijoter environ 1 heure à feu doux, avec un couvercle. La sauce doit rester assez liquide. Laver les poivrons. Les mettre sous le grill, en les retournant de temps en temps. Les peler et les épépiner. La peau s'enlèvera alors facilement à l'aide d'un petit couteau.

Couper la chair des poivrons en lanières. Laver les aubergines. Les couper en petits dés.

Peler et couper en dés les courgettes. Dans une sauteuse, faire revenir les aubergines avec quelques cuillères d'huile, jusqu'à ce qu'elles soient bien cuites. Saler et poivrer.

Dans un plat à gratin, déposer une louche de sauce tomates. Etaler. Déposer les feuilles de lasagnes.



Déposer ensuite dessus les aubergines, puis une autre louche de sauce tomates.

Couvrir de feuilles de lasagnes. Dans la même sauteuse, faire cuire la viande hachée. Saler et poivrer. Dans le plat, déposer la viande, puis les poivrons en lanières. Couvrir de feuilles de lasagnes. Dans la sauteuse, faire revenir les dés de courgettes avec un peu d'huile. Les déposer dans le plat à gratin. Recouvrir de la moitié de la sauce tomates restante. Recouvrir de feuilles de lasagnes. Finir en couvrant de la sauce restante puis de fromage râpé.

Mettre sous film et laisser reposer 2 heures ou mieux, une nuit au frais.

Enlever le film. Déposer des noisettes de beurre sur le dessus, et enfourner 35 min.

LA CHORÉGRAPHE NACÉRA BELAZA AU MAMA D'ALGER

Une splendide création !

L'expression corporelle a rejoint samedi l'exposition «A6 » qui se tient au Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (MAMA). Ainsi deux arts se sont rencontrés pour nous narrer un monde sous des étoiles étincelantes.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Avec ce nouveau spectacle, Nacéra Belaza, une artiste algérienne qui vit en France, le Mama a été en l'espace d'une heure et demi un lieu d'une



DURANT LE MOIS DE RAMADHAN À ANNABA Du théâtre a volonté !

Plus d'une quinzaine de représentations théâtrales ont été programmées à Annaba dans le cadre de l'animation des soirées du Ramadhan au grand bonheur du public en général et des amoureux du 4ème art en particulier.

Ce sont les comédiens de la pièce de théâtre "Zawbaa Fi Fenjen" du réalisateur Ahmed Rezzag qui auront ainsi l'honneur de se produire les premiers sur les planches du théâtre régional Azzedine Medjoubi de Annaba, mercredi prochain, avant le passage le lendemain de l'artiste Karim Belhadj dans son one man show intitulé "Wadaen Edhahia".

Deux autres pièces en l'occurrence "Houb Fi Khadaa" de la coopérative

El Bahia (Oran) et "Lahmissi Oua Houwaria" de la coopérative Anis Ethakafia de Sétif, prendront le relais avant de permettre au public de se retremper dans l'univers de la musique andalouse et la chanson citadine avec la sixième édition du festival de ce genre, devenu désormais une tradition dans l'Antique Hippone.

Après la clôture de cet événement musical, très attendu par les fans du Malouf, de la nouba et du Chaabi, prévue le 16 août prochain, les représentations théâtrales reprendront avec un autre one man show intitulé "BMW" de l'artiste Pipou de Annaba, qui cédera la scène la soirée suivante à la pièce "El Tamaa Yefsed Tabaa" de la coopérative Tanchit El Thakafi de Guelma.

D'autres représentations d'arts dramatiques telles "Ezzaman Ejadid" du théâtre régional de Sidi Bel Abbés, "Moukalat El Houkam" de la coopérative El Bahia (Oran), "Kif Houdoud" de la coopérative des arts de Annaba et "Antique tous va bien" de l'artiste Abdelkrim Baribar complètent ce programme culturel "spécial Ramadhan" à Annaba.

APS

intense créativité. Ce spectacle a été organisé grâce à l'initiative du Théâtre national algérien Mahiédine Bachetarzi (TNA) en collaboration avec le MAMA et ce pour donner au amateur des danses contemporaine un nouvel aperçu de ce qui se fait ailleurs. Le spectacle proposé par Nacera Belaza est composé de trois tableaux artistiques qui sont axés autour de la peinture et la danse bien entendu, mais également des extraits de son dernier spectacle «Temps scellé» qui fut une création de la biennale de la danse de Lyon en 2010.

«Et si il était possible d'aller à la rencontre de sa propre disparition de crier sa révolte au monde, de tout dire puis de procéder à l'effacement minutieux de ses propres traces afin qu'il ne reste de soi que le désir de se fondre, se confondre à l'air, au ciel, au vide où vient résonner le vacarme assourdissant de nos existences», souligne Nacera dans sa présentation.

Avec ce spectacle Nacéra Belaza a encore une fois souligné qu'elle sera toujours une talentueuse chorégraphe et danseuse, elle a pu se produire en Algérie, son pays natal et a vu à l'occasion un large public qui n'a pas manqué de découvrir sa passion pour l'art contemporain qu'elle ne cesse d'explorer.

Les danses proposées ont été abstraites, en lien profond avec une forme de spiritualité. Les pièces de Nacera Belaza

cherchent à toucher l'âme. L'esprit de sa danse est d'emblée tourné vers la rencontre.

Corps voué à l'effacement. Danse centrée, ouverte, intense et pourtant minimale, c'est tout le mouvement qui anime les chorégraphies de cette artiste d'origine algérienne. A l'écart des modes et des formes spectaculaires, Nacera Belaza a développé avec sa sœur et d'autres complices de création un chemin bien à elle. Donner au mouvement une puissance émotionnelle égale à celle de la musique est l'une des clés de ce mystère scellé à même les corps. Dans ce nouveau projet, la chorégraphe poursuit sa recherche. Elle réinterroge son propre geste en le confrontant à celui d'artistes-interprètes issus d'une autre conception du mouvement. Dialoguer, éprouver ce qui nous réunit, donner à ressentir une danse au plus proche du public, tel est le pari de cette rencontre et de l'urgence de sa création. Une expérience sensible, profonde et sans fard.

Montés à un rythme soutenu, elle nous a enivré, aux titres souvent littéraires, des danses semblent mystérieuses et paraissant porter un appel à l'autre.

Avec son art vivant, elle met en évidence le lien qui unit les êtres. Il faut apprécier le langage corporel et scénique composé par les interprètes à savoir deux danseuses et quatre danseurs. Les specta-

teurs ont été envoutés par la vision d'un seul et même corps qui évolue dans cet espace scénique et non pas sénile. Nacera Belaza a suscité de nouvelles sensations. Elle montre une nouvelle manière d'appréhender le chœur. Comme d'habitude, le spectacle de la chorégraphe a exploré des thèmes qui lui sont chers. Ainsi, elle tend à interroger le groupe autour de la notion d'«être ensemble». Car même si le groupe, qui renvoie à une communauté, un peuple, partage le même espace, il a sûrement d'autres liens qui les unissent les uns aux autres. Et c'est justement ce point que Nacera Belaza espère révéler. Puis il a également une autre recherche, celle concernant la psychologie en ce sens que la chorégraphe veut montrer la spécificité de chaque être. Cette démarche artistique, Nacera Belaza la définit comme «un vide inattendu qui comble nos attentes... Voilà ce qui pourrait être finalement mon propos, ce que j'ai poursuivi à travers toutes mes pièces, sculpter ce vide, lui donner un corps, le rendre palpable, le partager et enfin le laisser se dissoudre dans l'espace infini de nos corps.»

Enfin, les projets artistiques de Nacera Belaza ne se résument pas à la création chorégraphique puisqu'elle compte mettre en place une compagnie algérienne de danse contemporaine à Alger.

K. H.

UN NOUVEL OUVRAGE BIENTÔT À LA BNA

«Tarikh Beldat Qacentina»

«**T**arikh Beldat Qacentina» (Histoire de la ville de Constantine) est le titre d'un nouveau livre du Dr. Abdallah Hamadi qui enrichira, dès août prochain, la bibliothèque nationale.

Cet ouvrage de 150 pages se veut être le témoin du passé très lointain d'une ville que "nul n'a réussi à annexer par la force ou occuper impunément son territoire", a expliqué l'auteur du livre écrit sur la base d'un manuscrit du Cheikh Ahmed ibn Al Moubarek Ibn Al Attar (1770-1890), jalousement conservé à la bibliothèque nationale.

Ce manuscrit traduit en langue française, corrige, selon le Dr. Hamadi, historien et chercheur à l'université Mentouri de Constantine, certaines données "erronées" de l'histoire de la ville et remet même en cause des pages entières du

passé de cette Cité que beaucoup de chercheurs estiment à tort, "relativement récentes".

Se référant au manuscrit en question, l'auteur de l'ouvrage assure, dans ce contexte, que Constantine remonte bien au-delà des 25 siècles qu'on lui a attribués, elle exista déjà avant l'avènement d'Abraham et le règne de la tribu arabe de "Aad", alors que certains autres historiens soutiennent que "ce bastion que nul n'a pu conquérir annexer par la force ou réussi à y entrer par la violence à cause de sa position et la résistance de ses habitants, fut construite en même temps que Constantinople fondée vers l'an 812 avant JC".

Le livre qui va être édité en 1.500 exemplaires dont 1.000 à la charge de la direction de wilaya de la culture et les 500 restants par la famille même du cheikh Ibn

Al Attar qui vit actuellement à Mila, apporte des éclaircissements sur d'autres faits de l'histoire de Constantine tels que précisés par l'auteur du manuscrit qui avait côtoyé pendant quarante ans les turcs de Constantine et vécu une période similaire avec la présence française dans cette ville.

Parmi ces faits, l'auteur rapporte son témoignage sur l'époque turque de Salah Bey et Ahmed Bey, sur la présence des juifs qui occupaient, au 13ème siècle déjà, les quartiers de la casbah et de l'actuel Charaâ, situés sur la partie nord de la ville et même la farouche résistance de la famille de Abdelmoumen Ben Ali à l'expédition turque de l'an 1.300 pour sa conquête, obligeant les assaillants, à construire, la forteresse du Mansourah et ne réussissant à conquérir la cité que grâce à des complicités et à des intrigues.

APS



ACCUSÉ

Levez-vous !



Peine capitale pour un monstre à visage humain

(1^{re} partie)

Les anciens ont toujours dit que «pour vivre heureux, il faut vivre caché». Nordine, cadre dans une banque, allait apprendre de la manière la plus atroce qui soit à quel point ces anciens avaient raison.

Le malheur de Nordine, une cinquantaine d'années environ, commence le jour où Adel, son fils âgé de 16 ans, fait part à sa mère de son intention d'aller passer la nuit chez un de ses amis qui fêtait son anniversaire en famille. C'était le 6 juin de l'année 2010. Adel savait que ses parents ne s'inquiéteraient pas parce qu'il était courant qu'il passe des journées entières chez son ami et il n'était pas rare non plus que celui-ci vienne chez lui, notamment, en période de révisions scolaires. Mais ce que les parents de Adel ignoraient, c'est que leur fils, avant de se rendre chez son ami, avait prévu d'honorer un rendez-vous avec un type qu'il ne connaissait même pas. Il s'agissait d'un type louche qui travaillait dans une agence immobilière en tant que courtier. Un «*semsar*» comme on dit. Pour le jeune Adel, ce courtier n'avait pas l'intention de montrer une villa ou un appartement mais un beau téléphone portable de dernière génération.

Le lendemain, à 7h du matin, le téléphone de Nordine sonna. Comme il avait toujours le sommeil profond, ce fut son épouse qui répondit à sa place. Elle regarda le petit cadran sur lequel s'était affiché le mot «*fiston*» et elle se mit à crier avant même d'avoir plaqué le téléphone contre son oreille.

- Qu'est-ce qui te prend, Adel ? Pourquoi réveilles-tu ton père à 7h du matin ? Tu sais bien qu'il ne se réveille pas avant 9h30 !

Mais qu'elle ne fut sa surprise lorsqu'elle eut entendu une voix différente de celle de son fils.

- Du calme, madame, du calme ! Votre fils n'est pas responsable de cet appel. Ce n'est pas lui qui vous appelle mais moi.

- Qui êtes-vous ? Que voulez-vous ? Où est mon fils ?

- Madame, je suis la personne qui a enlevé votre fils. J'ai appelé pour vous dire que si vous ne me donnez pas une petite somme d'argent, vous ne le reverrez jamais vivant. Passez-moi votre mari ; je sais qu'il travaille dans une banque ; il comprend mieux que vous les histoires liées à l'argent.

- Où est Adel ? Passez-le moi... Je veux lui parler.

- Et moi, je vous demande de me passer votre mari.

Et c'est une femme tremblant comme une feuille morte qui se mit à secouer violemment son mari pour le tirer de son sommeil.

- Vite, Nordine, réveille-toi ! On a enlevé Adel...

Nordine ouvrit un œil, puis un second.

- Que se passe-t-il ?

- On a enlevé Adel !



- Qui l'a enlevé et pourquoi ?
- Son kidnappeur veut te parler au téléphone. Il téléphone du portable d'Adel.

Nordine prit le téléphone et demanda :

- Oui ? Qui est là ?

- Voilà, je vous ai appelé pour vous dire que j'ai enlevé votre fils. Si vous voulez le revoir vivant, vous devez me donner de l'argent...

- Mais c'est quoi cette plaisanterie ? Vous avez volé son portable à mon fils et vous l'utilisez pour nous faire peur. Vous n'avez pas honte... Et puis je devine à votre voix que vous êtes quelqu'un d'âgé, entre 30 et 40 ans.

- Bon, je crois qu'il est inutile que nous discussions maintenant. Je vois que vous me prenez pour un vulgaire voleur de portables. Je vous rappellerai ce soir lorsque vous serez convaincu que je ne suis pas en train de plaisanter.

L'homme coupa la communication. Nordine regarda son épouse et la rassura :

- C'est un voyou ! Il est courant que des

voleurs de téléphones portables s'adonnent à ce genre de mauvaises blagues. Un de mes collègues a eu une crise cardiaque parce qu'il avait reçu un appel téléphonique de la part de quelqu'un lui annonçant la mort de sa femme et de ses deux enfants dans un accident de la circulation alors qu'il n'en était rien. Un voyou a volé à sa femme son téléphone et avant de le vendre ; il l'a utilisé pour s'adonner à un jeu macabre.

- Tu crois qu'il s'agit juste d'une mauvaise plaisanterie ?

- Mais, bien sûr... Les kidnappeurs s'attaquent aux enfants des riches. Aux milliardaires ! Et nous, nous sommes loin d'être des milliardaires.

- C'est juste, Nordine, mais les gens peuvent penser que nous sommes milliardaires parce que nous avons une belle villa...

- Ah ! Tu vois, Aïcha, que tu commences à comprendre maintenant. Je t'avais dit que cette villa pourrait nous attirer des

ennuis ! Je t'avais dit qu'avec l'argent que nous avions nous pourrions pu acheter un bel appartement. Les gens, effectivement, peuvent penser que nous sommes très riches... Alors que nous ne l'avons achetée qu'une fois que nous avons vendu notre appartement du centre-ville.

- Donc, il est possible que notre fils soit vraiment kidnappé ?

- Non, Aïcha... Ce type de bandits se renseigne avant de commettre leurs sales coups. Là, il s'agit d'une plaisanterie... J'en suis sûr... Tu as le numéro de l'ami d'Adel ?

- Non, mais je sais où il habite.

- Alors, il n'y a pas un seul instant à perdre. Je fais sortir la voiture et on va chez eux.

Moins d'un quart d'heure plus tard, Aziz, l'ami d'Adel répondit à ses parents :

- Adel n'est pas venu à l'anniversaire. J'ai essayé de le joindre hier et son portable était éteint. Moi, je me suis dit que c'était vous que lui aviez interdit de venir.

Nordine était devenu aussi pâle qu'un citron :

- Tu es sûr qu'Adel n'a pas passé la nuit ici ?

- Absolument sûr, monsieur... Oh ! Attention, tata Aïcha se sent mal... Elle va tomber...

Nordine attrapa sa femme avant qu'elle ne tombe. Puis, les parents du jeune Aziz les firent entrer à la maison. C'était donc vrai. Adel a bel et bien été kidnappé. Quand Aïcha eut repris connaissance, elle regarda son mari et lui dit :

- Vite, vite, il faut alerter la police avant qu'il n'arrive quoi que ce soit à Adel...

- Non. Il faut d'abord joindre le kidnappeur pour qu'il nous dise ce qu'il veut.

K. A.
(à suivre)

USURPATION DE FONCTION

L'art de se marier

Mahmoud, 32 ans, était passé plus de dix fois devant le lycée où enseignait la belle Yasmine sans que celle-ci ne le remarque. Il se dit alors qu'il n'avait aucune chance avec elle. A moins qu'il ne lui fasse croire qu'il était quelqu'un d'important. Quelqu'un à même de la convaincre qu'avec lui, elle mènerait une vie tranquille et aisée.

Mahmoud gagnait bien sa vie avec son métier de grossiste dans un marché de fruits et légumes très connu dans le centre du pays. Seul inconvénient, il se levait à de heures impossibles pour se rendre à son travail. Il sortait de la maison à deux heures du matin pour revenir chez lui à 8h. Au moment où la majorité des gens commençait à sortir de chez eux.

Après avoir bien réfléchi, il décida d'aller demander sa main en se présentant non pas comme un marchand de légumes mais comme un militaire. Comme un officier supérieur de l'armée. Il en parla à son père et celui-ci lu dit :

- Fais ce que tu veux. De nos jours, tout le monde triche, tout le monde ment !

- Oh ! Je ne tricherai que pendant quelques mois, père. Une fois le mariage passé, je lui dirai la vérité.

La mère se montra plus circonspecte :

- Oh ! Non, cela ne me plaît pas... De mon temps, les femmes étaient prêtes à épouser n'importe qui. Pourvu que ce soit un homme qui travaille et capable de faire face aux dépenses de sa famille. Aujourd'hui, pour qu'une femme accepte d'épouser quelqu'un, il faut que celui-ci lui montre son compte en banque et son contenu. Ah ! C'est la fin du monde. Moi, à ta place, une fille qui fait montre de telles exigences, je la laisse à sa mère ! Mais puisqu'elle te plaît, tant pis : nous allons demander sa main.

Quelques jours plus tard, Mahmoud loua une belle et grosse voiture et accompagna ses parents chez ceux de la belle Yasmine. Au début, ces derniers se montrèrent arrogants mais dès que le père de Mahmoud leur eut dit que son fils était officier dans la sécurité nationale, ils devinrent affables et mielleux. Ils se téléphonèrent quelques jours plus tard et Yasmine et ses parents annoncèrent qu'ils étaient d'accord pour l'union des deux familles. Mahmoud était heureux ! Il allait bientôt épouser la belle Yasmine !

Les deux jeunes gens se fiancèrent au bout de six mois et Mahmoud invita quelques cousins et cousines à qui il demanda de confirmer qu'il était officier dans l'ar-

mée au cas où la question leur serait posée.

Le temps passa. Plus qu'un mois et Mahmoud et Yasmine convoleraient en justes noces. Et soudain, coup de théâtre. Un des frères de Yasmine avait un problème avec son sursis avec le service national et demanda à son futur beau-frère d'intervenir pour le tirer d'affaire. Et comme celui-ci ne connaissait personne, il ne parvint pas à l'aider.

Yasmine et sa famille commencèrent à avoir des doutes et menèrent une petite enquête à l'issue de laquelle ils découvrirent que Mahmoud n'était qu'un grossiste dans un marché de fruits et légumes.

Yasmine décida d'annuler les fiançailles et son projet de mariage. Elle téléphona à Mahmoud et le lui fit savoir. Celui-ci en guise de réponse, l'insulta et menaça de la tuer si jamais elle mettait un terme à leur projet commun.

Yasmine décida alors de porter plainte.

Jugé une première fois au tribunal de Boufarik, Mahmoud fut condamné à deux ans de prison ferme.

La seconde fois a eu lieu, il y a quelques jours à la cour de Blida. Les deux ans de prison ferme ont été confirmés.

K. A.

Justin Timberlake, un garçon sage et poli au JT de France 2 !

Pour ceux qui croyaient que Justin Timberlake avait tout d'un bad boy parfois mal coiffé il faut l'avouer (chanteur, beau gosse, acteur et piège à femmes)... c'est raté ! Il vient de révéler qu'il est avant tout un gentil garçon, qui répond avec application aux questions qu'on lui pose et sans jamais hausser le ton. C'est avec humilité et précision qu'il s'est laissé interviewer par Julien Bugier, le nouveau beau gosse dégotté par France 2.

Et pas question de s'énerver quand le présentateur lui demande si Cameron Diaz, son ex, est dans la vie comme dans le film *Bad Teacher*, en ce moment sur les écrans : intéressée par l'argent et mal élevée. En vrai gentleman, l'acteur répond simplement : "Elle jure, oui, mais c'est une fille très sympa et très bien".

Il nous apprend qu'il a travaillé sur le scénario de *Friends With Benefits* pendant deux mois, rajoutant des éléments pour rendre le texte plus réaliste, et que s'il a l'air proche de Mila Kunis dans le film, c'est simplement à cause de la mise en scène très futée.

Le chanteur aux 16 millions d'albums vendus ajoute qu'il aimerait bien à nouveau se produire sur scène et s'en sort d'une pirouette lorsqu'il voit des Françaises lui crier leur amour...



ÇA S'EST PASSÉ CE JOUR

1798 La bataille du Nil



La bataille d'Aboukir, aussi connue comme la bataille du Nil fut une défaite navale importante des guerres de la Révolution française, défaite subie

par la France face à la Grande-Bretagne les 1er et 2 août 1798 à Aboukir. Cette bataille a eu comme conséquence d'anéantir la flotte française. Les navires non coulés par la flotte anglaise furent capturés et ramenés en Angleterre comme butin de guerre.

1932 Médaille d'argent pour Hilda Strike aux Jeux Olympiques de Los Angeles



Seulement quelques centimètres séparent la Québécoise Hilda Strike de la championne du 100 mètres féminin des Jeux Olympiques de Los Angeles, la Polonaise Stella Walsh. À l'âge de 21 ans, Hilda Strike se retrouve en finale du 100 mètres aux Jeux Olympiques de Los Angeles. La lutte s'annonce belle entre Strike, gagnante d'une demi-finale, et la Polonaise Stella Walsh (Stanislawa Walasiewicz), vainqueur de l'autre demi-finale. Walsh, une athlète au gabarit imposant, est la pre-

mière femme à courir les 100 verges sous la barre des 11 secondes. En décembre 1980, un nouvel éclairage sera apporté sur sa performance du 2 août. L'autopsie qui survient après le décès de la Polonaise Stella Walsh, gagnante de la médaille d'or en 1932, permettra en effet d'apprendre que celle-ci était en réalité un homme. Il semble donc qu'Hilda Strike aurait bel et bien été, à l'été 1932, la femme la plus rapide au monde



1934 Adolf Hitler, président et chancelier

Le jour même de la mort du président allemand Paul Von Hinderburg, le dictateur Adolf Hitler devient à la fois président et chancelier du Reich.

1937 Le Normandie bat le record

Le Normandie bat le record de la traversée Europe Etat-Unis en 3 jours 23 heures et 2 minutes. Ce paquebot était le plus grand du monde à sa sortie du chantier.

1943 Le PT-109 commandé John F. Kennedy coule

Le bateau commandé par le lieutenant John F. Kennedy est attaqué par les Japonais. Le destroyer japonais lance des torpilles, coupe en deux le navire commandé par John F. Kennedy. 2 membres de l'équipage perdent la vie. Montant sur les débris du bateau, les survivants menés par Kennedy atteignent une île et attendent du secours en sécurité

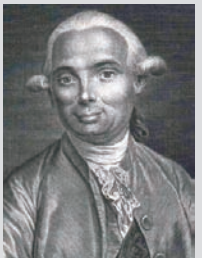
1968 Première greffe du genou au monde

À l'hôpital Saint-François-d'Assise de Québec, le docteur André Gilbert réalise une première mondiale en procédant à la greffe d'un genou. La patiente est une femme de 65 ans qui reçoit le genou d'une personne décédée la veille. L'intervention dure environ sept heures

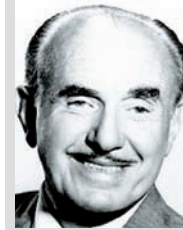
LE CARNET DU MIDI

1799 LE PIONNIER DE L'AÉROSTATION

Jacques-Étienne Montgolfier est né en Ardèche. Avec son frère Joseph-Michel il inventa la montgolfière. Son esprit méthodique et l'intuition de Joseph leur attribue chacun le mérite respectif de cette invention. Ils inventeront en 1796, une machine servant à élever l'eau, nommée Béliet hydraulique. le 4 juin 1783, devant les conseillers généraux du Vivarais. Ils font voler le premier ballon à air chaud au-dessus de leur ville. Un ballon de douze mètres de diamètre, de 770 m³, constitué de fuseaux de papier reliés entre eux par des boutonniers, il s'élève à mille mètres, pendant dix minutes, et parcourt trois kilomètres grâce à l'air chauffé avec de la paille enflammée. L'expérience est répétée à nouveau près de Versailles le 19 septembre 1783, devant le roi Louis XVI et la cour, par les frères Montgolfier, avec un ballon de 1 000 m³ qui monte à 600 mètres et parcourt 3,5 kilomètres. Le ballon, auquel est suspendu un panier en osier emporte avec lui les trois premiers passagers de l'espace: un mouton, un coq et un canard. Tous supporteront le voyage. A son retour le mouton est placé dans la ménagerie de la reine. Le 21 novembre 1783, Jean-François Pilâtre de Rozier et le marquis d'Arlandes, sont les premiers humains à s'élever au dessus du sol, à bord d'une montgolfière de 2.200 m³. Devant trois cents personnes, ils partent du parc du Château de la Muette, s'élèvent, saluent la foule, survolent Paris au dessus de la Seine et se posent à la Butte-aux-Cailles, distante de 10 kilomètres environ. Jacques-Étienne Montgolfier décèdera ce jour.



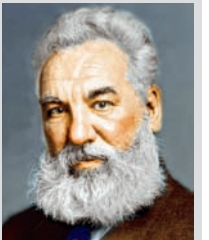
1892 L'INVENTEUR DU SON SYNCHRONISÉ



Jack L. Warner né ce jour à London (Ontario) est le fils d'immigrant juif polonais. Il était le président de la société de production Warner Bros qu'il avait créé en 1923 avec ses trois frères, Harry, Sam et Albert. Ils ont commencé dans le cinéma avec un simple projecteur, par l'exploitation. Huit ans plus tard, ils se lançaient enfin dans la production. Leur premier film fut un triomphe. Ils ont innové le cinéma, en produisant par exemple le premier film contenant un son synchronisé : Le Chanteur de jazz avec Al Jolson. On leur doit nombre de films. Ils ont également créé le groupe Warner Bros. Music. Il décèdera en 1978 à Los Angeles.

1922 L'INVENTEUR CONTROVERSÉ DU TÉLÉPHONE

Alexander Graham Bell est un inventeur Américain, né le 3 mars 1847 en Écosse. Il déménage en Ontario en 1870 et a rapidement émigré aux États-Unis. Il a terminé sa vie en Nouvelle-Écosse. À l'âge de 29 ans, il a obtenu un brevet pour l'invention du téléphone. Toutefois, en juin 2002, la Chambre des représentants des États-Unis a approuvé une résolution affirmant que le véritable inventeur du téléphone est Antonio Meucci. Cependant la communauté scientifique est toujours divisée sur la question et le nom d'Alexander Graham Bell demeure relié à l'invention du téléphone. Alexander fut aussi un des pionniers de l'aviation réussissant avec ses collaborateurs le premier vol propulsé du Canada en 1909. C'était un spécialiste de l'élocution, on appelle cela aujourd'hui orthophoniste. Il a consacré sa vie à apprendre à parler aux sourds. Il décède ce jour



1936 UN PIONNIER DE L'AVIATION

Louis-Charles-Joseph Blériot était un constructeur de lanternes d'automobiles, d'avions et de motocyclettes et pilote pionnier de l'aviation française. Il fut le premier à traverser la Manche en avion avec son Blériot XI le 25 juillet 1909. Ingénieur de l'École Centrale (promotion 1895), il a volé pour la première fois en 1907 dans un avion de sa conception. En 1910, il deviendra titulaire du premier brevet de pilote délivré en France. Grâce aux Établissements L. Blériot qu'il a créés, il se lance dans la fabrication d'un premier modèle d'aéroplane en découvrant l'Eole de Clément Ader, un oiseau mécanique à ailes battantes. La traversée de la Manche réussie, le fidèle Alfred Leblanc lui avance les fonds pour lancer rapidement la fabrication en série du modèle de cette traversée. Blériot crée une école de pilotage à Pau en France. En 1910, il construit l'Aérobis qui inaugure l'ère du transport de passagers. Épuisé par ses longues luttes, Louis Blériot passe la main avant de mourir précocement ce jour.

lissements L. Blériot qu'il a créés, il se lance dans la fabrication d'un premier modèle d'aéroplane en découvrant l'Eole de Clément Ader, un oiseau mécanique à ailes battantes. La traversée de la Manche réussie, le fidèle Alfred Leblanc lui avance les fonds pour lancer rapidement la fabrication en série du modèle de cette traversée. Blériot crée une école de pilotage à Pau en France. En 1910, il construit l'Aérobis qui inaugure l'ère du transport de passagers. Épuisé par ses longues luttes, Louis Blériot passe la main avant de mourir précocement ce jour.

1992 UN CHANTEUR DES ANNÉES YÉ YÉ

Michel Berger, pseudonyme de Michel Jean Hamburger, né en 1947 à Neuilly-sur-Seine est un pianiste, auteur-compositeur-interprète, directeur artistique et arrangeur musical français. Il est le fils du professeur de médecine et néphrologue Jean Hamburger et de la concertiste Annette Haas. Il se fait connaître en tant que chanteur dès l'époque de Salut les copains dans les années 1960. Entré chez Warner Music en 1972, il produit les deux premiers albums de sa compagnie de l'époque, Véronique Sanson. En 1973, il relance la carrière de Françoise Hardy avec l'album Message personnel et produit également son 45 tours suivant, Je suis moi, en 1974. La même année il commence à écrire pour France Gall avant de l'épouser le 22 juin 1976 et sera le producteur de tous ses albums dès 1975. Dans les années 1980, il crée sa propre maison de disques, Apache, qui sera plus tard associée à Warner Music. Il produit aussi l'album Rock 'n' Roll Attitude de Johnny Hallyday (1985) et met en scène dans la foulée le spectacle de celui-ci au Palais omnisports de Paris-Bercy en septembre 1987 avant de réaliser celui de France Gall à la fin de la même année, Le Tour de France 88 Après un concert au Zénith en 1986, année de la mort de ses amis Daniel Balavoine et Coluche, il n'écrit à partir de cette période que des chansons pour France Gall et pour l'opéra rock La Légende de Jimmy. Il revient en tant que chanteur. Il décèdera



KIA MOTORS-SYNAPTIC DIGITAL
Un centre média pour plus d'infos sur le constructeur

Nouvelle coopération pertinente pour le constructeur Kia Motors. En effet, le sud coréen et Synaptic Digital, le premier fournisseur mondial multi-support de création de médias numériques et de plateforme de distribution, viennent de lancer le Centre media en ligne de Kia (<http://kia.synapticdigital.com>), pour les journalistes, les blogueurs et les fans de Kia pour accéder au contenu le plus récent du constructeur automobile. Ce nouveau produit multimédia est centré sur une présentation simple, offre aux publics de Kia Motors la capacité d'échanger des histoires au sujet de la marque. Contrairement aux sites de presse traditionnelle qui offrent des contenus multimédias sur une rubrique distincte du site Web, le Centre Media de Kia diffuse des programmes vidéos, audio, images fixes, et médias sociaux ainsi que d'autres contenus à partir d'autres sites de Kia Motors à travers le Web, y compris Kia Buzz (le blog officiel de Kia), YouTube, Twitter et Facebook. Les Journalistes, les blogueurs et les fans peuvent partager et publier des contenus vidéo sur leurs sites ou réseaux sociaux. Les fichiers vidéo, audio et photo sont disponibles en streaming et en qualité broadcast formats, y compris PAL, NTSC, HD et peuvent être téléchargés en utilisant la technologie du téléchargement la plus rapide.

GROUPE SOVAC-SEAT ALGÉRIE
«Fully Plus», nouvelle finition sur la Seat Ibiza

Une nouvelle finition est annoncée sur la Seat Ibiza chez le groupe Sovac. Ainsi, dotée d'une panoplie de nouveaux équipements, la finition "Fully Plus" est proposée à 1.599.000 dinars. Le distributeur algérien de la marque Seat renforce la gamme Ibiza en introduisant une nouvelle finition appelée "Fully Plus". Animé du bloc moteur diesel 1.6 TDI de 105 ch (à 4 400 tr/mn), la "nouvelle Ibiza présente naturellement les mêmes dimensions et conserve son design jeune, sport et dynamique. Le pack rétroviseurs extérieurs, pare-chocs et poignées de portes sont aux couleurs de la carrosserie, ce qui donne à la compacte un plus d'élégance accentué par le pack volant et pommeau de levier de vitesse habillés en cuir. Pour une sécurité optimale la nouvelle Ibiza est dotée de 4 airbags (deux frontaux conducteur et passager avant et latéraux), un système ABS permettant de contrôler le freinage du véhicule en évitant le blocage des roues et un système limiteur de vitesse afin de rouler en toute sécurité, en plus d'un système permettant l'activation automatique des feux de détresse en cas de freinage brusque. Aussi, la Seat Ibiza "Fully Plus" est commercialisée avec des ceintures à enrouleurs et à 3 points d'ancrage, des fixations de type Isofix en plus de quatre vitres électriques avec système anti pincement. Des projecteurs antibrouillard figurent également dans la liste d'équipements de sécurité. Côté confort, la firme espagnole ne lésine point sur les moyens pour rendre la conduite sur les routes très agréables. A cet effet, la nouvelle Ibiza offre un réel bien-être à bord grâce à la suspension confort, le conducteur et ses passagers bénéficient ainsi de la lumière sans agressivité. Le véhicule est doté de vitres teintées et sur-teintées à l'arrière. Une climatisation automatique «Climatronic» permet au conducteur de définir une gamme de température intérieure qui sera maintenue à un niveau constant. Le plaisir est garanti même en plein soleil.

Pour ceux qui souhaitent embarquer leur bibliothèque musicale, un lecteur radio CD MP3 est à leur disposition en plus d'une entrée auxiliaire-in, s'ils souhaitent écouter les titres enregistrés sur leur téléphone ou iPod, diffusés à travers 6 hauts parleurs.

La Seat Ibiza "Fully Plus" est disponible dans le réseau Sovac (pour laquelle le carnet des commandes a été ouvert) au prix de 1.599.000 DA TTC. Le prix "licence moudjahidines" est à 1.179.000DA et celui Andi à 1.329.000 DA.

PLAN DE CIRCULATION ROUTIÈRE

La DGSN prend des mesures pour le Ramadhan

Les services de la sûreté nationale ont arrêté une batterie de mesures visant la facilitation du trafic routier et le renforcement de la prévention des accidents de la route à l'occasion du mois de Ramadhan, a-t-on appris mercredi auprès de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

En vertu de ce dispositif, les services de la Sûreté nationale veilleront à "garantir la fluidité du trafic routier à travers une mobilisation nuit et jour des ressources humaines et matérielles dotées d'un réseau de caméras de surveillance relevant des directions des opérations", a indiqué la même source.

Le dispositif assurera "une rapidité d'intervention" en cas de blocage ou d'engorgement pendant le mois de Ramadhan marqué par un trafic routier dense notam-



ment le matin et peu avant et après le F'tour. Ce dispositif consiste en un "déploiement sur le terrain" des agents de police avec une "forte concentration" au

niveau des routes principales et secondaires et certains points noirs qui enregistrent une activité intense particulièrement vers certaines directions.

AGENCE NATIONALE DE SOUTIEN À L'EMPLOI DE JEUNES

Dépôt de 512 demandes pour des véhicules-ateliers

Plus de 500 dossiers ont été déposés par de jeunes chômeurs, depuis janvier, au niveau des structures de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej) pour pouvoir bénéficier de véhicules ateliers dans le cadre du dispositif d'emploi créateur d'activités, a-t-on appris auprès de cette agence.

"Au total, 512 dossiers ont été déposés par de jeunes chômeurs au niveau des

structures de l'Ansej durant le premier semestre 2011, afin de bénéficier de véhicules ateliers dans le cadre de la création d'activités", a indiqué à l'APS Mourad Zemali, directeur général de l'ANSEJ.

Cette opération intervient en application des décisions du conseil des ministres du 22 février 2011 relatives à la promotion de l'emploi notamment au profit des jeunes promoteurs diplômés de

la formation et de l'enseignement professionnels ayant choisi d'investir dans ces métiers. Parmi les décisions du conseil des ministres, figure l'octroi d'un prêt sans intérêt d'une valeur de 500.000 dinars aux jeunes diplômés du secteur de la formation dans les spécialités liées aux métiers manuels tels que la plomberie, la ferronnerie, la mécanique, l'électricité automobile et le bâtiment.

IMPORTATIONS DE VEHICULES

Hausse de 33,6% au 1^{er} semestre 2011



Les importations algériennes de véhicules neufs se sont établies en hausse de 33,66% au 1^{er} semestre 2011 à 176.901 véhicules contre 132.351 voitures

à la même période en 2010 avec une progression en valeur de 132,2 milliards de dinars, a-t-on appris mercredi auprès de L'APS.

La facture des importations des véhicules est passée de 132,2 milliards DA durant les six premiers mois de 2010 à 165,16 milliards DA durant la même période 2011, selon les chiffres provisoires du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes.

La quarantaine de concessionnaires présents en Algérie ont importé 164.138 véhicules durant les six premiers mois de 2011, en hausse de 34,66%, pour une valeur de 137,88 milliards DA contre 121.888 unités et une valeur de 117,43 milliards DA à la même période de 2010, note le Cnis.

Les importations de véhicules par les particuliers ont connu aussi une hausse de près de 21,98 %, passant à 12.763 voitures durant le 1^{er} semestre 2011, contre 10.463 unités à la même période 2010.

En valeur, le Cnis relève que le montant des achats des particuliers a également augmenté pour passer de 14,78 milliards DA à 17,27 milliards DA durant la même période conclu le communiqué de l'APS.

JS KABYLIE, PHASE DES POULES DE LA COUPE DE LA CAF

Reprise des entraînements aujourd'hui

Après les trois jours de repos accordés par le staff technique pour l'ensemble des joueurs après le match face aux Nigériens du Sunshine Stars, la JS Kabylie devrait reprendre le chemin des entraînements ce soir au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou, en prévision de la troisième journée de la phase des poules de la Coupe de la CAF, prévue le 12 août prochain au stade du 5-Juillet face au Moteba Pembé de la République Démocratique du Congo.

PAR MOURAD SALHI

Outre cette situation de saturation due essentiellement à la programmation chaotique du championnat national, le staff technique de cette formation kabyle, à sa tête Moussa Saïb, doit bien réfléchir pour établir un programme de préparation spécial pour ce mois sacré. Le programme ne sera pas le même pour ce mois de Ramadhan, où les joueurs connaissent une baisse sensible de leur forme physique. C'est vrai que les joueurs s'entraînent comme d'habitude en soirée, soit juste après la rupture du jeûne, mais ça reste toujours difficile de s'adapter notamment lors de la première semaine. Le représentant algérien qui a très mal amorcé cette joute continentale, aura du mal à continuer la suite de cette compéti-



tion, et rivaliser avec les autres équipes africaines plus fraîches. Par la suite, Moussa Saïb devra établir un autre micro-cycle de préparation à partir de samedi prochain toujours dans la ville des Genêts avant de rallier, lundi prochain, Alger pour un dernier stage comme ce fut le cas la semaine dernière avant le match de la deuxième journée.

Ce second regroupement à Alger permettra à l'entraîneur kabyle d'apporter les retouches nécessaires à son onze avant d'accueillir, quatre jours après, le représentant congolais à l'occasion de la troisième journée qui sera pour les Canaris une dernière chance d'espérer rester en course dans cette joute africaine. Le reste de la compétition ne s'annonce pas une tâche facile pour les Algériens puisqu'après ce rendez-vous d'Alger ils seront appelés à effectuer un déplacement le 24 août au Congo à l'occasion de la quatrième journée prévue le 27 août. Le programme sera une nouvelle fois perturbé par le déplacement en plein Ramadhan. La JS Kabylie, qui a montré d'énormes difficultés notamment dans le compartiment défensif, doit

remédier à cela surtout que son premier match en championnat national se tiendra dix jours après ce déplacement au Congo face au MC Alger au stade du 1er Novembre. Certes, et selon les déclarations du premier responsable de cette équipe et celle de l'entraîneur, la Coupe de la CAF n'est pas un objectif principal pour la JSK, vu la conjoncture mais il doivent savoir, néanmoins, que l'image du football algérien et celle de cette formation risque d'en pâtir si elle continue dans ce sens. Outre le compartiment offensif qui était inefficace lors de la précédente rencontre, la charnière défensive a également montré ses limites. Contrairement à l'année précédente où la JSK n'a encaissé que 3 buts en 6 matches disputés en Ligue des champions africaine, le club phare de la Kabylie vient d'encaisser le même nombre de buts en deux matches seulement. Une situation qui suscite de l'inquiétude à un mois seulement de début du championnat national qui s'annonce d'ores et déjà très difficile.

M. S

USM ALGER

Hadj Aïssa signera dans les prochaines heures

Le meneur de jeu de la sélection algérienne de football, Lazhar Hadj Aïssa, devrait s'engager, dans les prochaines heures, avec l'USM Alger (Ligue 1 en Algérie) pour une durée d'une année, a-t-on appris lundi auprès du club algérois. "Nous avons trouvé un terrain d'entente avec Hadj Aïssa pour qu'il nous rejoigne en prévision de la saison prochaine. La signature du contrat devrait se faire dans les prochaines heures, ou au plus tard demain", a déclaré à l'APS, le responsable du recrutement au sein de l'USMA, Mohamed Mekhazni. Avec l'imminent recrutement de l'ex-capitaine de l'ES Sétif, le nombre des nouveaux joueurs engagés par la direction de l'USMA durant cette intersaison, passe à 14. Ils sont nombreux d'ailleurs, les observateurs à prédire une mission des plus difficiles pour l'entraîneur français, Hervé Renard, dans le choix de l'équipe type lors des prochaines rencontres officielles. L'ancien sélectionneur de la Zambie lui, ne s'en fait pourtant pas des soucis. "Il vaut mieux avoir un effectif riche et disposer de joueurs de talent pour une équipe qui ambitionne de jouer les premiers rôles. Les nouveaux joueurs qui sont avec nous savent à l'avance que le club a procédé cette saison à un recrutement de qualité, que chacun soit à la hauteur des attentes des dirigeants et des supporters", a-t-il commenté lors de la conférence de presse qu'il a tenue samedi.



Aoudia officiellement à l'ES Sétif

L'attaquant algérien de 24 ans, Mohamed-Amine Aoudia, a signé, dimanche après-midi, un contrat de deux saisons au profit de l'Entente de Sétif (Ligue 1 professionnelle de football), apprend-on de la direction du club. Ce longiligne avant-centre qui a honoré une première sélection en équipe nationale lors d'un match amical face au Luxembourg le 17 novembre 2010, avait débuté sa carrière au NA Hussein-Dey avant de rejoindre le CR Belouizdad puis la JS Kabylie avant d'être transféré au club égyptien de Zamalek. L'ES Sétif qui s'est séparée de la majorité de ses cadres durant l'intersaison, avec le départ, notamment, de Faouzi Chaouchi, Khaled Lemmouchia, Lazhar Hadj-Aïssa, Hocine Metref, Abdelkader Laïfaoui, Nabil Hemani et Mohamed Yekhllef, s'emploie actuellement à reconstituer son effectif avec le recrutement, entre autres, du Franco-Algérien Amir Karaoui qui évoluait au MC El Eulma, et de deux attaquants ghanéens qui devraient finaliser "incessamment", parmi lesquels Alex Asamoah de l'Asante Kotoko de Kumasi.



ERIC GERETS «Si le Maroc continue sa progression, il n'aura peur d'aucune équipe»

Le sélectionneur de l'équipe nationale marocaine de football, Eric Gerets a estimé dimanche à propos du tirage au sort pour les qualifications à la coupe du monde 2014 au Brésil plaçant le Maroc dans le groupe de la Côte d'Ivoire que si "Les Lions de l'Atlas" continuaient leur progression "ils n'auront peur d'aucune formation". "Je crois que tout le monde est conscient de la tâche qui nous attend, nous allons jouer contre une équipe performante de la Côte d'Ivoire, mais le ballon est rond, si on continue la progression comme on progresse actuellement nous n'aurons peur d'aucune équipe", a déclaré le technicien belge à une chaîne sportive marocaine. Il a fait remarquer que les qualifications "sont tellement loin encore" ajoutant que les Marocains avaient des matches "beaucoup plus important comptant pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations où il va falloir se concentrer avant d'entamer les éliminatoires de la coupe du monde". Le Maroc évoluera dans le groupe C aux côtés de la Côte d'Ivoire, de la Gambie et du vainqueur du match Tchad/Tanzanie.

HANDBALL

L'entraîneur Fathi Berouayel signe à El Arabi

L'entraîneur algérien de handball, Fathi Berouayel a signé un contrat d'une année avec le club "El Arabi" évoluant en première division du championnat d'Arabie saoudite, en tant que directeur technique. Le coach oranais prendra ses fonctions en septembre prochain, a-t-il indiqué. M. Berouayel, qui avait dirigé le MC Oran en 1978 en tant qu'entraîneur et en 1987 en tant que DTS, a été également à la barre technique de plusieurs clubs de l'ouest du pays, le dernier en date durant l'exercice 2010-2011 a été le club du Widad de Mazaghran de la division nationale deux. A rappeler également qu'il a eu déjà une expérience de cinq années en Arabie saoudite (de 1992 à 1997) à la barre technique du nadi "El Hazm". M. Berouayel a déclaré à l'APS que cette offre s'annonce intéressante avec un club qui dispose d'un bon réservoir de jeunes éléments (l'équipe juniors a été sacrée champion d'Arabie saoudite 2010/2011).

13^e MÉMORIAL D'ÉCHECS "MOKHTAR-CHERGUI"

Alger à l'honneur du 15 au 18 août

Le 13^e mémorial "Mokhtar-Chergui" des jeux d'échecs aura lieu du 15 au 18 août prochain à la salle fédérale "Ammour-Djillali" à Alger, avec la participation des meilleurs joueurs du pays, a indiqué dimanche la Fédération algérienne des échecs (FADE). Ce tournoi, organisé chaque année au mois de Ramadhan, se veut un hommage au "Doyen de la presse sportive" qui avait contribué de son vivant, à la vulgarisation de la discipline, notamment par ses écrits sur le quotidien national El-Moudjahid. La compétition programmée chaque soirée à partir de 22h se jouera selon le système suisse en sept (7) rondes à la cadence semi-rapide de 15 minutes par joueur, avec ajout de 15 secondes, en raison de deux rondes par jour. La cérémonie de remise des prix aux lauréats se déroulera le jeudi 18 août à l'issue de la 7^e et dernière ronde.

PROGRAMME TÉLÉ



08h00 : Journal télévisé
 08h15 : Sabah El Khaïr
 10h00 : El-Dalil
 11h00 : Djinan Wa Kinan
 11h30 : El-Moussaidoun El-Djawaloun
 11h45 : Fi Hadherat El-Ghiyab
 12h30 : Sihr El-Mourdjani
 13h45 : El-Chahroua
 14h30 : El-Dorousse El-Mouhamadia
 15h30 : El-Assouaq El-Chabiya
 16h00 : Haya haya
 16h15 : choronique animaux zoo
 16h20 : Madinat El-Asmak
 16h30 : El-Tarique Ila Lah
 16h45 : Programme religieux
 17h00 : Journal télévisé
 17h15 : Moutâat El-Maida
 17h40 : Les horaires du Iftar
 17h45 : Mara hana Mara El-Hih
 18h00 : Mahatat Ramadhan
 18h50 : Min Niaâmihi
 19h00 : Oulama El-Djazair
 19h30 : Oulama Fi Ardh Islam
 19h45 : Qoran
 20h00 : Chant Religieux
 20h20 : Djami Family
 20h45 : Houwa wa Houwa
 20h50 : camera chourba
 21h00 : Journal télévisé
 21h45 : Dalil
 22h30 : Ikhetarou Islam



06:00 Dog Tracer
 06:30 Tfo
 08:20 Météo
 08:25 Téléshopping
 09:00 Tfo
 11:00 Météo
 11:05 Secret Story
 11:55 L'été au vert
 12:00 Les 12 Coups de Midi !
 12:50 L'affiche du jour
 13:00 Journal
 13:40 L'été au vert
 13:45 Météo
 13:50 Météo des plages
 13:55 Les feux de l'amour
 14:55 Le coeur d'une mère
 16:35 Les frères Scott : Quelqu'un sur qui compter

17:25 Ghost Whisperer
 18:15 Secret Story
 19:05 Money Drop
 19:55 Météo
 20:00 Journal
 20:35 L'été au vert
 20:38 C'est ma Terre
 20:40 Météo
 20:45 Tanguy
 22:45 Grey's Anatomy
 23:35 Grey's Anatomy
 00:20 Grey's Anatomy
 01:10 Grey's Anatomy
 02:00 Confessions intimes



06:00 Lockie Léonard
 06:30 Télématin
 09:04 Météo des plages
 09:05 Des jours et des vies
 09:35 Amour, gloire et beauté
 10:00 Chante ! : Être soi
 10:30 Coeur océan
 10:55 Coeur océan
 11:20 Météo
 11:25 Les Z'Amours
 12:00 Tout le monde veut prendre sa place
 12:55 Météo
 13:00 Journal
 13:40 Météo
 13:45 Consomag
 13:50 Expression directe : UMP
 13:52 Teaser Euromillions
 13:55 Le jour où tout a basculé
 14:50 Nestor Burma : Corrida aux Champs-Élysées
 16:15 Fais pas ci, fais pas ça
 17:10 Fais pas ci, fais pas ça
 18:05 Côté match
 18:10 5 touristes : Au Portugal
 19:00 Mot de passe
 19:45 Et si on changeait le monde
 19:47 Teaser Euromillions
 19:50 L'agenda du week-end
 19:53 Météo des plages
 19:55 Météo
 20:00 Journal
 20:30 Météo
 20:35 Le nouveau monde
 22:50 Euromillions

23:00 Slevin
 00:45 Dans quelle éta-gère
 00:50 Journal de la nuit
 01:00 Météo
 01:05 Mongol
 03:05 Un jour, un destin : Romy Schneider, derniers secrets
 04:55 Les Z'Amours
 05:35 Dans quelle éta-gère
 05:40 Lockie Léonard : Des hauts et des bas



\$06:00 Euronews
 06:40 Ludo
 08:15 Ludo vacances
 10:45 C'est pas sorcier : Le pétrole
 11:10 Consomag
 11:15 Plus belle la vie
 11:44 Le 12/13
 11:45 Météo
 11:50 Edition de l'outre-mer
 12:00 Journal régional
 12:25 Journal national
 12:50 Météo
 12:55 Connaissez-vous bien la France ?
 13:40 Keno
 13:45 En course sur France 3
 14:05 Inspecteur Derrick
 15:05 En quête de preuves
 15:55 En quête de preuves
 16:45 Slam
 17:20 Un livre un jour
 17:30 Des chiffres et des lettres
 18:05 Questions pour un champion
 18:40 Météo des plages
 18:45 19/20
 18:50 Edition locale
 19:00 Journal régional
 19:28 Journal national
 19:58 Météo
 20:00 Tout le sport
 20:10 Plus belle la vie
 20:35 La fille de l'autre
 22:05 Une histoire épique
 22:08 Météo
 22:10 Soir 3
 22:40 Tout le sport
 22:45 Mes vacances au club
 23:40 Qui vient camper ? : Au camping Castellane (Alpes de Haute-Provence)
 00:05 Julia
 02:25 Soir 3
 02:50 Plus belle la vie

03:15 Un livre un jour
 03:20 36 Quai du crime
 04:15 Au p'tit bonheur la France
 05:05 Les matinales
 05:20 Questions pour un champion



06:00 M6 Music
 06:40 Météo
 06:45 M6 clips
 07:15 Météo
 07:20 Un, Dos, Tres : Sans issue
 08:10 Un, Dos, Tres
 08:55 Météo
 09:00 M6 boutique
 10:15 Tout le monde peut jouer
 10:45 La petite maison dans la prairie : Le bon sens
 11:40 La petite maison dans la prairie : Le boxeur
 12:40 Météo
 12:42 Météo des plages
 12:45 Le 12 45
 13:00 Scènes de ménages
 13:40 Météo
 13:42 Météo des plages
 13:45 La princesse et le jardinier
 15:30 Voyage au centre de la Terre
 17:40 Un dîner presque parfait
 18:45 L'été de 100 % mag
 19:40 Météo
 19:42 Météo des plages
 19:45 Le 19 45
 20:05 Soda
 20:45 Un dîner presque parfait
 22:45 Un dîner vraiment parfait
 00:00 Un dîner presque parfait
 03:25 Météo
 03:30 M6 Music
 04:00 Les nuits de M6



19:00 Arte Journal
 19:30 Un billet de train pour : La Hollande-Méridionale
 19:55 Sur les rives du Mississippi
 20:39 Summer of Girls : Iron Women
 20:40 Tina Turner : Live in Rio
 21:55 Tina Turner : Simply The Best
 22:50 Venganza
 01:00 Au coeur de la nuit : Asa et Gentleman
 01:55 Jaffa
 03:35 PJ Harvey à l'Olympia : Live 2011



06:00 Gym direct
 07:30 Téléachat
 09:00 Tous les goûts sont dans la culture
 09:45 Le mag de l'été
 10:45 À vos régions
 11:40 A vos recettes
 12:10 Le prince de Bel-Air
 12:35 Le prince de Bel-Air
 13:00 Le prince de Bel-Air
 13:35 Marseille
 15:20 La façon de le dire
 17:00 Drôles de vidéos
 18:40 Le mag de l'été
 19:45 Papa Schultz
 20:10 Papa Schultz : Le gitan
 20:40 Match amical
 22:45 Les matchs de légende
 00:30 Quartier général
 01:30 100 % immersion
 03:45 Voyage au bout de la nuit



9:40 Disney Break
 09:41 Hannah Montana
 10:05 Hannah Montana
 10:35 South Park
 11:00 South Park
 11:30 South Park
 12:00 Friends
 12:30 Mariés, deux enfants
 13:00 Friends
 13:35 Les Cordier, juge et flic
 15:20 Les Cordier, juge et flic
 17:00 Le ticket de la semaine
 17:10 Le rêve de Diana
 17:40 Le rêve de Diana
 18:10 Le rêve de Diana
 18:45 Stargate Atlantis
 19:30 Stargate Atlantis
 20:35 Nick Cutter
 21:25 Nick Cutter
 22:15 Nick Cutter
 23:10 Torchwood : Cadeau grec
 00:10 Torchwood : Cadeau grec
 01:05 Le ticket de la semaine
 01:10 South Park
 01:35 South Park
 02:00 South Park
 02:25 South Park

LA SELECTION DU JOUR

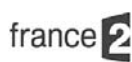


20h45

Tanguy



Réalisateur: Etienne Chatiliez. Avec: Sabine Azéma (Edith), André Dussollier (Paul), Eric Berger (Tanguy), Hélène Duc (La grand-mère), Aurore Clément (Carole).
 Tanguy a 28 ans. Il vit toujours chez ses parents. Bardés de diplômes, séducteur parvenant à ses fins, entretenu par un couple prospère et uni, Tanguy est heureux comme un petit garçon dans son cocon familial. Mais en fait derrière les apparences, sa mère, Edith, n'en peut plus. Elle consulte un psy, a des idées infanticide, se trouve elle-même immonde d'avoir ses idées.



19h35

Le nouveau monde



Réalisateur: Terrence Malick. Avec: Colin Farrell (Le capitaine Smith), Christian Bale (John Rolfe), Q'orianka Kilcher (Pocahontas), Noah Taylor (Selway), August Schellenberg (Powhatan).
 Au tout début du XVII^e siècle, le continent nord-américain n'est qu'une terre sauvage infinie sur laquelle vivent de nombreuses tribus. En avril 1607, trois bateaux anglais et leurs équipages accostent sur sa côte orientale. Au nom de la Virginia Company, ils viennent établir «Jamestown», un avant-poste économique, religieux et culturel sur ce qu'ils considèrent comme le Nouveau Monde.

19h35

La fille de l'autre



Réalisateur: Harry Clevin. Avec: Anne Parillaud (Judith), Virginie Lavalou (Emilie), Thomas Cournans (Titouan), Michel Vuillermoz (Alexis), Françoise Lebrun (Françoise).
 Dans un hôpital, une mère désespérée par la mort de son bébé à la naissance kidnappe le nourrisson qu'une adolescente s'appropriait à abandonner



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
 e-mail : direction@lemidi-dz.com

Directrice de la publication
 Sihem Henine
 e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.63.80.82 et 87
 Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
 Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
 publicite@lemidi-dz.com
 Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
 Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
 Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tel/Fax : 031.64.17.53

Bureau de Annaba
 24 rue Med-Khemisti
 Tél. : 038.86.11.57
 Bureau de Tizi-Ouzou
 Cité Mohamed-Boudiaf
 BT 29 A
 Nouvelle-Ville T. O.
 Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression :
 Centre : SIA Diffusion : Midi libre
 Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
 EURL Midi Libre
 au capital social de 12.000.000 DA
 Compte Bancaire :
 SGA Bouzaréah : 02100007113000214 clé 16
 Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

La guerre des divans

Peu après la descente d'Alice au Pays des Merveilles dans le roman de Lewis Carroll, elle se retrouve engagée avec la Souris, le Canard, l'Aiglon et le Lori dans une course dépourvue de tout départ ou d'arrivée bien définis. Une demi-heure plus tard, ils demandent à l'organisateur de la course, le Dodo, de donner le vainqueur. L'oiseau réfléchit, puis proclame : « Tout le monde a gagné et tout le monde doit recevoir un prix ».

Depuis 75 ans, ce même verdict est appliqué à l'étude de la psychothérapie: Alice et les animaux sont comme des patients qui, chacun, choisissent leur propre mode de traitement et trouvent leur propre chemin vers le bonheur. Peu importe le style de thérapie qu'ils suivent, freudienne, behavioriste cognitive ou interpersonnelle, car au bout du compte, chacun se sentira mieux.

On sait que la thérapie fonctionne — les études ont constaté qu'elle est à peu près aussi efficace que les antidépresseurs dans le traitement des dépressions modérées à sévères — curieusement, toutefois, ces bénéfices semblent être obtenus quelles que soient les croyances théoriques du thérapeute. Cet effet — ou plutôt, cette évaluation du champ de la psychothérapie — est appelé le verdict du dodo. Tous les patients sont récompensés.

Néanmoins, certains chercheurs avancent que le verdict du dodo est loin d'être une affaire classée. Ils concèdent qu'aucune forme établie de traitement ne présente d'avantage dans le cas d'adultes légèrement déprimés, et sont d'accord sur le fait que dans de tels cas, une intervention, quelle qu'elle soit, vaut mieux que rien du tout. Cela ne signifie pas pour autant que tous les traitements soient égaux dans tous les cas. La thérapie behavioriste cognitive, par exemple, sera plus adaptée aux patients souffrant de troubles paniques. Les thérapies d'exposition semblent mieux fonctionner sur les syndromes de stress post-traumatique.

Le débat donne lieu depuis 35 ans à pléthore d'études concurrentes. Mais la question de savoir si ou non le dodo possède des ailes devrait bientôt se poser de façon encore plus prégnante pour les Américains. Dans le cadre de la loi sur la réforme de la couverture santé adoptée l'an dernier, les traitements psychologiques vont devenir accessibles à plus de gens, et patients comme assureurs exigeront de connaître la meilleure façon de dépenser leur argent et leur temps. Le verdict du dodo doit-il être infirmé ?

La notion selon laquelle aucune thérapie n'est supérieure à une autre vient des années 30 et de Saul Rosenzweig, alors chercheur



associé à la Harvard Psychological Clinic. Ses idées sur la question furent façonnées par son intérêt pour l'histoire des techniques curatives, des rois qui guérissaient par application du « toucher royal » à la chaise rotative thérapeutique proposée par Erasmus Darwin en passant par les théories de Sigmund Freud.

Rosenzweig pensait que ces guérisseurs et ces traitements (qu'il avait immortalisés par un curieux accrochage mural dans son bureau) fonctionnaient de la même façon sur l'esprit des patients — ils se servaient de rituels et de mise en scène pour pratiquer le traitement. Si cette approche avait fonctionné pendant des centaines ou des milliers d'années d'histoire humaine, raisonnait-il, pourquoi en irait-il différemment des thérapies mentales contemporaines ?

Le verdict du Dodo, une recette fourre-tout

En 1936, Rosenzweig proposa une recette fourre-tout de traitement — n'importe quel traitement — dans un article fameux nommé : « Facteurs implicites communs dans diverses méthodes de psychothérapie ». Les ingrédients les plus fréquemment cités aujourd'hui comprennent le lien collaboratif entre patient et thérapeute, connu sous le nom de « d'alliance thérapeutique », la fourniture d'une base théorique crédible de normalisation de la détresse du patient, et l'espoir rassérénant ressenti par le patient une fois qu'il a entrepris la thérapie.

Au fil des années, les arguments de Rosenzweig ont été étayés par la littérature scientifique. Un important article datant de 2002 rassemble 17 études antérieures consacrées aux mérites relatifs de différentes psychothérapies, principalement dans le domaine de la dépression. Les auteurs y constatent que les traitements — parmi lesquels les thérapies behavioristes cognitives, psychodynamique et de désensibilisation systématique — ne montrent que des différences minimes en termes de résultat, et en concluent que le verdict du dodo est toujours « en vie et en bonne santé — à peu de chose près ».

La seule restriction renvoyant à quelques données suggérant que le traitement psychodynamique à court terme — qui se concentre

sur la façon dont les expériences passées affectent votre vie présente — ne fonctionne pas aussi bien que la thérapie behavioriste cognitive. Des études similaires (celle-ci, celle-ci, et celle-ci) confirment le verdict du dodo avec des champs d'application moins étendus. Les adeptes des différentes écoles de thérapie détestent le verdict du dodo, bien entendu. Les plus chiffrés sont les behavioristes cognitifs, qui tirent depuis longtemps une grande fierté de leurs méthodes rigoureusement testées et standardisées. De fait, de nombreux essais randomisés et contrôlés indiquent que la thérapie behavioriste cognitive est plus efficace pour le traitement de l'anxiété et de la dépression que les placebos et qu'elle soutient la comparaison avec les antidépresseurs. Ces résultats ne sont pas contestés. Mais ils ne réfutent pas pour autant le verdict du dodo, puisque d'autres formes de thérapie sont susceptibles d'être tout aussi efficaces.

Pour les détracteurs du dodo, si différents traitements psychothérapeutiques peuvent apparaître comme apportant des améliorations similaires au cours d'un essai clinique, ce n'est pas dû au fait qu'ils ont le même effet. Plutôt, les différents mécanismes d'action ont comme conséquence d'amener les patients à distance égale sur le chemin de la guérison. Pour étayer cette idée, ils renvoient vers des études démontrant que l'alliance thérapeutique, supposément l'un des facteurs clé commun à toutes les thérapies, n'a qu'un impact modéré sur le résultat du traitement : même si les patients rapportent un lien extrêmement fort avec leur thérapeute, ce n'est pas suffisant pour garantir une amélioration. Les détracteurs citent également des études indiquant que selon le trouble, certaines formes de traitement semblent fonctionner mieux que d'autres. Deux études du milieu des années quatre-vingt-dix constataient que les patients atteints de troubles paniques retiraient un plus grand avantage de la thérapie behavioriste cognitive qu'un traitement connu sous le nom de « thérapie par relaxation appliquée » (selon les propres données de l'inventeur de la relaxation appliquée, il en va tout autrement).

Parallèlement les patients atteints de syndrome de stress post-traumatique s'en tirent mieux quand on leur demande de se confronter à des souvenirs traumatiques qu'en apprenant des stratégies de gestion de l'anxiété (à ceci près : la plupart des patients du groupe de gestion de l'anxiété avaient quitté le programme, ce qui est susceptible d'avoir biaisé les résultats).

L'autre argument des opposants au dodo, c'est que les études comprises dans l'enquête, qui sont les bases du verdict du dodo, commettent diverses erreurs méthodologiques. Par exemple, elles se reposent fortement sur certains troubles, tels que la dépression et l'anxiété chez l'adulte, et n'intègrent que peu ou pas d'exemples d'autres patients, tels que les personnes affectées de psychoses ou les enfants. Elles ont également tendance à se concentrer sur les traitements familiaux, comme la thérapie behavioriste cognitive et la thérapie psychodynamique, au lieu de tester tout l'éventail des traitements disponibles. De ce fait, elles n'offrent pas une évaluation équitable de l'efficacité comparée des différentes psychothérapies.

Un débat en voie de disparition

Pour parachever le tout, le débat est compliqué par la question délicate des capacités du thérapeute lui-même. Les meilleurs praticiens et les plus expérimentés obtiennent de meilleurs résultats — ce point semble acquis. Mais il existe peu d'études de l'influence que peuvent avoir les talents d'un thérapeute en particulier sur l'efficacité d'un traitement.

Le fait même de définir ces qualités peut être complexe. Une étude s'est penchée sur les données d'un important essai du National Institute of Health sur la dépression, pour en conclure que les meilleurs thérapeutes n'étaient pas les plus expérimentés, mais ceux qui préféraient parler à leurs patients plutôt que de leur prescrire des médicaments et qui acceptaient le fait qu'une thérapie par la parole requiert un temps très long.

Aujourd'hui, de nombreux chercheurs évaluent complètement le débat sur le dodo. Plutôt que de tenter d'établir si ou non une thérapie fonctionne mieux qu'une autre, ils cherchent des façons simples de rendre toutes les thérapies plus performantes. Certains facteurs qui n'ont que peu à voir avec les fondations théoriques d'un traitement peuvent avoir des conséquences énormes. Les capacités du thérapeute à établir un lien solide avec le client, par exemple, et la façon dont il ou elle donne ses instructions à ses patients sont toutes deux à même d'influencer le résultat d'une intervention, quelle qu'elle soit. Certaines recherches se sont portées sur les caractéristiques des patients et montré que les gens qui ont tendance à se dérober aux demandes et se sentent facilement provoqués réagissent mieux aux thérapeutes qui les autorisent à prendre l'initiative dans la conversation. Ce qui peut sembler évident, mais fut vérifié quelle que soit la perspective théorique du thérapeute, suggérant une fois de plus qu'il est possible d'ajuster n'importe quel traitement pour en optimiser l'impact.

Patients et assureurs se demandent peut-être encore si le dodo doit être classé parmi les espèces éteintes, et s'il est important de savoir quel traitement on suit. Il est au moins une étude en cours, sur les troubles paniques, qui espère confirmer ou infirmer ce verdict aujourd'hui classique. Elle est dirigée par des chercheurs de l'Université de Pennsylvanie et de Cornell, appartenant aussi bien aux écoles psychodynamique que behavioriste cognitive, et compare les deux traitements sur une population d'environ 200 personnes sujettes aux attaques de panique. L'idée est d'arriver à supprimer tout biais tout en assurant que les patients de l'un et l'autre des groupes de traitement reçoivent des soins de haute qualité.

On ne sait pas encore si l'étude va sauver le dodo ou le tuer pour de bon. Au minimum, on devrait en apprendre un peu plus.

L'encyclopédie DES INVENTIONS

HYDROMÈTRE

INVENTEUR : ANTOINE BAUMÉ
DATE : 1768
LIEU : FRANCE

L'hydromètre, cet instrument gradué en verre ou en métal, utilisé pour mesurer la densité d'un liquide ou sa hauteur dans un réservoir a été inventé par Antoine Baumé en 1768.



Horaires des prières pour Alger et ses environs

Fadjr	04h12
Dohr	12h54
Asr	16h43
Maghreb	19h55
Icha	21h30

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1336 | Mardi 2 août 2011

MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
07.77.10.49.42
05.50.18.37.57

LOS ANGELES

L'Âge d'or de la civilisation islamique honoré

La ville de Los Angeles, deuxième plus grande agglomération des Etats-Unis, accueille actuellement une exposition sur l'épanouissement des sciences et de la technologie dans le monde islamique du 7ème au 12ème siècle.

Intitulée «1001 inventions : l'Âge d'or de la civilisation islamique» cette exposition itinérante se tient jusqu'au 31 décembre 2011 au Centre des sciences de Californie à Los Angeles après avoir été inaugurée à Londres, puis s'être rendue à Istanbul et à New York.

Pour Diane Perlov, première vice-présidente de ce programme, cette exposition «dévoile les origines multiculturelles des sciences modernes et les liens étroits entre la société occidentale et des autres cultures» dont celle de l'Islam.

Elle présente des exemples de progrès réalisés dans le domaine de l'ingénierie, de la navigation maritime, de l'architecture, des mathématiques et de la médecine, ainsi que des objets nés à l'ère islamique et que l'on trouve aujourd'hui dans les usages quotidiens du monde moderne.

Un des conservateurs de cette exposition déplore «l'amnésie historique au vu des avancées scientifiques et culturelles réalisées au Moyen-Âge par des scientifiques musulmans et que cette exposition cherche à rectifier».

Ceux qui se rendent à l'exposition se familiarisent avec les innovateurs de l'ère islamique, tel le physicien et mathématicien El-Hassan ibn Al-Haytham, né en 965, qui découvrit les fondements de l'optique physiologique et a été l'un des pères de la physique quantitative.

Devançant de quelques siècles plusieurs découvertes faites par des scientifiques occidentaux pendant la Renaissance, il inventa "la chambre noire", qui a finalement



ment mené à la création des appareils photo modernes.

L'exposition fait aussi connaître aux visiteurs américains le médecin andalou Al-Zahrawi (936-1013), qui fut le premier chirurgien à utiliser systématiquement des sutures provenant des boyaux de moutons. Il a aussi mis au point des techniques chirurgicales particulièrement remarquables telles l'extraction des calculs rénaux par les voies naturelles, la ligature des grandes artères pour arrêter une hémorragie, la chirurgie des yeux et la suture des plaies pratiquée de l'intérieur pour qu'il y ait moins de traces visibles à l'extérieur. Les visiteurs de l'exposition peuvent aussi examiner une copie fonctionnelle d'une horloge à eau de 5 mètres de haut, du 12ème siècle, dite horloge-éléphant, son socle ayant la forme de l'animal. Parmi les écrans interactifs que l'on trouve à l'exposition, l'un propose aux visiteurs de déplacer une figurine sur l'écran à travers une maison moderne et trouver tous les articles dont l'origine remonte à l'ancienne civilisation musulmane.

CONSEQUENCE DE LA CRISE EN LIBYE

Retrait de 180 mb de brut léger

La crise en Libye s'est traduite par le retrait de 180 millions de barils de brut du marché, estime un responsable à l'Agence internationale de l'énergie (AIE), David Fyfe.

Expliquant les principaux objectifs de l'action collective, lancée le 23 juin par l'AIE, consistant à prélever 60 millions de barils sur les stocks stratégiques de ses Etats membres sur une période de 30 jours, le chef de la division Industrie et Marchés pétroliers à l'AIE a précisé que la crise en Libye s'est traduite, à ce jour, par le retrait de 180 millions de barils de brut léger et peu soufré du marché, ainsi que l'accroissement saisonnier anticipé de la demande au troisième trimestre.

«Nous avons agi pour prévenir un resserrement dommageable des fondamentaux du marché au troisième trimestre généré par l'absence continue du pétrole libyen», a-t-il ajouté dans un entretien paru lundi dans la revue mensuelle *Pétrole et Gaz arabes* (GPA).

Interrogé sur l'impact de l'augmentation de la production de certains pays pro-

ducteurs en cette période estivale, notamment pour satisfaire des besoins domestiques, l'expert de l'AIE a estimé que cette hausse (plus de 800 000 b/j en juin et de 150.000 à 200.000 b/j) est de «nature à empêcher une forte diminution des stocks de l'industrie qui aurait été possible au troisième trimestre».

Revenant sur la réunion d'évaluation de l'action collective Libye, tenue le 21 juillet dernier, il a affirmé que le secrétariat de l'AIE avait conclu qu'il n'était pas nécessaire de l'étendre pour le moment, car la combinaison de la hausse de la production Opep et des volumes de stocks publics mis à disposition du marché devraient permettre d'assurer un approvisionnement adéquat pour le troisième trimestre.

Des études sur l'actualité du marché pétrolier et gazier, publiées en mai dernier par PGA, indiquaient que la baisse de la production pétrolière, en Libye, affecte essentiellement les approvisionnements européens.

DES BONUS ALLANT DE 100% À 400%

Avec Axel : Les nouveaux plans prépayés de Mobilis

A l'occasion du mois sacré de Ramadhan, ATM Mobilis, premier opérateur de téléphonie mobile en Algérie, annonce le lancement de l'offre Awel avec deux types de plans, destinés aux abonnés prépayés «MobtaSim», «Gosto» & «Mobilis Carte».

Ainsi, Mobilis offre la possibilité à ses clients prépayés, la liberté de choisir entre deux plans avantageux et riches en options, accessibles via le menu «600 #».

L'offre est valable à vie, avec un prix de migration de 49 DA.

1^{er} plan : Awel vers Mobilis (bonus allant de 100% à 400 %)



1^{er} plan : Awel vers Mobilis (bonus allant de 100% à 400 %)

Bonus (voix & SMS)	Palier 100 DA	Palier 500 DA	Palier 1 000 DA	Palier 2 000 DA
	200% utilisables vers Mobilis pour un rechargement entre 100-499 DA	400% utilisables vers Mobilis pour un rechargement entre 500-999 DA	200 % utilisables vers Mobilis pour un rechargement entre 1000-1999 DA	100% utilisables vers Mobilis pour un rechargement entre ≥ 2 000 DA
Durée du bonus	24 h	7 jours	7 jours	7 jours

2^e plan : Awel vers tous les réseaux (bonus allant de 150 % à 250 %)

Bonus (voix & SMS)	Palier 1 000 DA	Palier 2 000 DA
	150% utilisables vers Mobilis pour un rechargement entre 1 000 - 1 999 DA	250% utilisables vers Mobilis pour un rechargement ≥ 2000 DA
Durée du bonus	15 jours	1 mois

Coût d'appel 3.98 DA TTC/30 sec -- Coût du SMS 6 DA TTC

Mobilis précise que le client aura la liberté de revenir vers son plan initial ou opter pour d'autres plans, dans la mesure où le plan choisi ne correspond pas à ses besoins. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site de Mobilis au <http://www.mobilis.dz>

IMMIGRATION VERS L'ÎLE DE LAMPEDUSA

Encore un drame en mer, 25 morts

Les corps de 25 migrants ont été découverts dans la cale d'une embarcation de fortune transportant 271 immigrants clandestins qui a été secourue par les gardes côtes italiens et accompagnée au port de l'île sicilienne de Lampedusa, a rapporté, hier, l'agence italienne Ansa.

Les 25 migrants retrouvés morts dans la cale de la barque, tous des hommes jeunes, seraient décédés par asphyxie, selon le témoignage des personnes qui étaient à bord, et parmi elles 36 femmes et 21 enfants.

Dans une première reconstruction des faits, il semble que les victimes aient été les premières à embarquer à bord de la barque longue de 15 mètres et se soient installées dans la cale à laquelle elles auraient accédé à travers une trappe de 50 cm de large.

Peu de temps après, de nombreux autres migrants avaient pris place à bord de l'embarcation, mais quelques heures après le début de la traversée, les gaz

dégagés par le moteur rendaient l'air irrespirable dans la cale.

Les infortunés qui étaient dans la cale avaient tenté de remonter, mais ils ont été empêchés, faute d'espace à bord, selon les déclarations de témoins.

Au bout des trois jours qu'a durés la traversée, les migrants bloqués dans la cale ont été retrouvés morts par asphyxie et leurs corps ont été récupérés par la Protection civile, «dans un état de décomposition partielle», selon les gardes côtes.

Une enquête a été ouverte par le procureur d'Agrigente (Sicile) car cette affaire suggère qu'il y ait eu crime (non-assistance à personne en danger de mort et délit d'immigration clandestine), selon les mêmes sources.

«Nous allons faire une autopsie sur les corps afin de reconstituer avec précision la cause du décès, bien que d'après les premiers éléments de l'enquête, il semble que la mort a été causée par l'asphyxie», a déclaré le procureur d'Agrigente, Renato Di Natale, cité par Ansa.